Renforcer votre territoire de vie :

guide des communautés pour les communautés



Sommaire

INTRODUCTION – Renforcer votre territoire de vie :	_
guide des communautés pour les communautés	
À propos de ce guide	
Renforcement autonome du territoire de vie Kawawana	5
RÉFLÉCHIR	. 10
Un « territoire de vie » ? Questions pour une discussion communautaire	11
Explorons des territoires de vie	12
Comment planifier le renforcement autonome ? Questions pour une discussion communautaire	13
DOCUMENTER	. 14
Que savons-nous déjà ? Questions pour une discussion communautaire	15
Documenter un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	17
Le modèle du Consortium APAC pour documenter un territoire de vie et d'autres outils utiles	18
D'autres l'ont faitvenez voir !	19
COMPRENDRE	. 26
Comprendre la résilience et la sécurisation d'un territoire de vie : un outil spécifique	26
Forces, faiblesses, opportunités et menaces : questions pour une discussion communautaire	27
Gouvernance d'un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	28
Gestion d'un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	30
VISION & CÉLÉBRATION	. 32
S'auto-reconnaître comme gardien d'un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	33
Envisager l'avenir désiré du territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	
Célébrer l'engagement envers le territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	
D'autres l'ont faitvenez voir !	
AGIR & COMMUNIQUER	. 38
Planifier et agir : questions pour une discussion communautaire	
D'autres l'ont faitvenez voir !	
Communication stratégique : questions pour une discussion communautaire	
D'autres l'ont faitvenez voir !	
AGIR AVEC LES AUTRES	. 46
Des réseaux pour les territoires de vie : options et questions pour une discussion communautaire	
Mise en réseau : d'autres l'ont faitvenez voir !	
Inscrire un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire	52
Révision par les pairs : d'autres l'ont faitvenez voir !	
RÉÉVALUER & RENOUVELER	. 59
Répondre aux changements de résilience et de sécurisation dans le temps : questions pour une discussion communautaire	50
Réévaluer l'impact des actions de renforcement : questions pour une discussion communautaire	
Toute fin est un nouveau départ	61



Renforcer votre territoire de vie : guide des communautés pour les communautés

Nous vous invitons à embarquer pour un voyage dans la dimension du renforcement autonome : un processus de réflexion, de discussion et d'action, que vous pouvez définir et modeler selon vos besoins et les aspirations de votre communauté.

Ce processus de renforcement autonome se divise en 7 éléments. Chacun d'eux est accompagné de questions, d'outils et d'exemples. Ces éléments ne doivent pas nécessairement être suivis « dans l'ordre » et peuvent être repris et adaptés à votre contexte, tel qu'il est déterminé par votre communauté.





La principale méthode du processus de renforcement autonome sont les « discussions communautaires ». Téléchargez des mémentos pour l'équipe de médiation ici (seulement en anglais).



Les outils significations et ressources contiennent des illustrations de concepts clés, ainsi que des suggestions pour l'équipe de médiation et des méthodes et outils additionnels : **toolbox.iccaconsortium.org** (principalement en anglais).



L'expérience inédite du **territoire de vie Kawawana** a inspiré l'élaboration de ce guide. Lisez-en plus à ce propos **ici** !



Apprenez-en plus sur les territoires de vie et le Consortium APAC dans cette vidéo.



À propos de ce guide

Ce guide est basé sur les expériences de terrain des Membres et Membres d'Honneur du Consortium APAC. Un document antérieur a été réalisé par le Consortium APAC en trois langues et a été diffusé à partir de 2017 (disponible en PDF ici). La présente version a été actualisée avec les commentaires et les apprentissages recueillis au fil des années. Pour citer ce document :

Borrini-Feyerabend, G., J. Campese, et T. Niederberger (éd.). *Renforcer votre territoire de vie : guide des communautés* pour les communautés. Version en ligne : ssprocess.iccaconsortium.org. Consortium APAC, 2021.

Vos commentaires et suggestions sont les bienvenus ! Merci de les envoyer à : documenting@iccaconsortium.org et **gbffilter@gmail.com**.

ISBN 978-2-9701386-2-4

Les éditeurs souhaitent remercier les nombreux collègues du Consortium APAC qui ont généreusement fourni des informations et des conseils pour le développement de ce travail. Ils sont particulièrement reconnaissants envers Carolina Amaya, Ghanimat Azhdari, Albert Chan Dzul, Christian Chatelain, Colleen Corrigan, Emma Courtine, Sergio Couto, Tiphaine Dalmas, Dave de Vera, Singay Dorji, Cristina Eghenter, Taghi M. Farvar, Marc Foggin, Delfin Ganapin, Felipe Gomez, Hugh Govan, Terence Hay-Edie, Jeremy Ironside, Joseph Itongwa, Sudeep Jana Thing, Holly Jonas, Alexis Kaboré, Bassima Katib, Ashish Kothari, Emma Lee, Paola Maldonado Tobar, Carmen Miranda Larrea, Briana Okuno, Casper Palmano, Neema Pathak Broome, Femy Pinto, Aili Pyhälä, Lucas Quintupuray, Jailab Rai, Ali Razmkhah, Vololona Rasoarimanana, Vanessa Reid, Salatou Sambou, Sutej Hugu, Marc Tognotti, Paul Sein Twa, Makko Sinandei, Aman Singh, Emmanuel Sulle, Glaiza Tabanao, Zelealem Tefera Ashenafi, Ehhteeh Wah, Kasmita Widodo et Yingyi Zhang.

Traduction : Océane Biabany, Solène Chatelain, Mathilde Craker, Ulrich Douo, Laura Goudrias, Samir Laouadi, Orfeo Lili, Tojonirina Randrianarivelo, Jina Ratsimba Rabearisoa, Silvia Ritossa, Claire Vittaz. Coordination de la traduction et édition : Rachel Babin et Gaëlle Le Gauyer.

Conception graphique: Ines Hirata

Conception du site web : Jake McMurchie

Remerciements: ce guide ainsi que tout le travail relatif à son élaboration ont été financés par l'initiative mondiale de soutien aux APAC (GSI*), le Christensen Fund et Sida, au travers de SwedBio au Stockholm Resilience Centre. Le Consortium APAC remercie chaleureusement ces partenaires financiers dont le soutien infaillible a été essentiel pour achever ce travail.

*La GSI est une initiative multi-partenariale soutenue par le Programme de Microfinancements du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM), mise en œuvre par le PNUD et financée par le gouvernement d'Allemagne, à travers le Ministère Fédéral de l'Environnement, de la Protection de la Nature et de la Sécurité Nucléaire (BMU). Les partenaires clés incluent le Programme pour l'environnement - Centre mondial pour le suivi de la conservation de l'Organisation des Nations Unies (UNEP-WCMC), le Programme mondial des aires protégées de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN GPAP), le Consortium APAC et le Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

Copyright: Creative Commons (CC BY-NC-SA), Consortium APAC 2021

Toute reproduction de cette publication pour des usages pédagogiques ou d'autres usages non commerciaux est permise sans autorisation écrite préalable du propriétaire du copyright, à condition que la source soit dûment mentionnée. Toute reproduction de cette publication pour revente ou tout autre usage commercial est interdite sans autorisation écrite préalable du propriétaire du copyright.

Renforcement autonome du territoire de vie Kawawana



L'élaboration de ce guide a commencé il y a plus de 10 ans, alors que les gardiens du territoire de vie Kawawana au Sénégal faisaient face à de sérieuses menaces envers leur territoire et leurs moyens de subsistance communautaires. Ils ont compris que pour affronter ces menaces, leur « territoire de vie » était central et avait besoin d'être restauré. Pour cela, leurs règles traditionnelles d'accès et d'usage des ressources naturelles, complétées par de nouvelles compréhensions et outils, devaient aussi être mieux reconnues et respectées. C'est exactement ce qu'ils ont réussi à faire! Comment y sont-ils parvenus? Ils se sont engagés dans un processus de réflexion, de discussion et d'action : un « processus de renforcement autonome ».

Les gardiens du territoire de vie Kawawana ont commencé leur processus de renforcement autonome fin 2008. Leur histoire illustre la puissance d'un tel processus et donne un exemple de comment le réaliser.

Le processus de renforcement autonome a démarré fin 2008, alors que le terme Kawawana n'existait pas encore et que le territoire estuarien local était en très mauvais état. Lors de la première réunion entre les leaders de la municipalité de Mangagoulack, les représentants de l'organisation locale de pêcheurs et des invités du Consortium APAC, les discussions se sont centrées sur ces circonstances difficiles. Ils ont convenu que leur territoire avait besoin d'être restauré afin d'offrir à nouveau des moyens de subsistance décents à la communauté. Selon leur point de vue, cela ne pouvait être réalisé que si la communauté était capable de réinstituer ses règles traditionnelles d'accès et d'usage des ressources naturelles. Les règles traditionnelles mettraient fin au pillage des ressources naturelles, qui avait lieu sous leurs yeux, par quiconque était capable de pêcher, couper, cueillir ou collecter quoique ce soit sur leur territoire. Pour cela, cependant, le soutien du gouvernement était nécessaire... Tout le monde savait qu'un leader d'une communauté voisine avait été envoyé en prison pour avoir essayé de faire respecter unilatéralement les règles de pêche locales. Ils étaient effrayés et ne voyaient aucune sortie à ce dilemme.



Pour en lire plus sur le contexte, les accomplissements et la situation actuelle du Kawawana, c'est par ici.

Avec un fort soutien de tous les participants à cette réunion initiale, les invités du Consortium APAC ont pu obtenir rapidement des ressources pour soutenir le processus de renforcement autonome de la communauté. Début 2009, ils ont lancé une première session de trois semaines de réunions intensives, avec 150 représentants des huit villages qui composent la communauté. Ces rencontres se sont développées autour de discussions communautaires relativement informelles mais très spécialisées, chacun faisant l'examen de sa situation, l'élaboration de ses objectifs et la planification de la marche à suivre. Le processus a été soutenu par une équipe de trois conseillers externes, dont un biologiste marin, un agroéconomiste et un expert en gouvernance qui a aussi facilité l'ensemble du processus.



TERRITOIRE DE VIE KAWAWANA

Au début, un groupe de plus de vingt pêcheurs, expérimentés et respectés, issus des huit villages, s'est réuni pour analyser la situation passée et présente des **pêcheries** locales, et a identifié et décrit les tendances relatives à la diversité et la taille de leurs prises. Ensuite, un plus large groupe de représentants du village s'est joint et a écouté les pêcheurs. Ensemble, ils ont rappelé l'**histoire** de leur communauté, leurs **liens culturels et spirituels** profonds et multiples avec leur territoire (la culture Djola est aussi complexe et riche qu'on peut l'imaginer) et leur situation écologique et socio-économique actuelle commune. Le groupe élargi a ensuite été accompagné pour **identifier son avenir désiré, ou ce qu'il entend par une « vie bonne » (Bourong Badiaké)**. Il s'est avéré que ce que chacun souhaitait était la paix, la solidarité communautaire, la prospérité, une meilleure alimentation pour tous, la fin de l'exode urbain et un environnement local sain et productif. Pour tout cela, ils ont reconnu que leur territoire de vie - qu'ils ont appelé Kawawana ou « notre patrimoine ancestral que nous souhaitons tous conserver » - était essentiel. Au fil des **discussions et des analyses**, ils ont tous convenu qu'ils devaient **restaurer leur Kawawana** par **la reconnaissance et le respect de leurs règles traditionnelles** (intégrées aux outils modernes de suivi biologique). En fin de compte, ils ont réalisé que c'était le facteur le plus important pour obtenir tous les résultats souhaités d'une « vie bonne ». **Cette prise de conscience a été un moment très fort pour toutes les personnes impliquées.**

Pour toutes ces raisons, ils ont reconnu que leur territoire de vie - qu'ils ont appelé Kawawana ou « notre patrimoine ancestral que nous souhaitons tous conserver » - était essentiel.



Pendant que ces discussions avaient lieu, le groupe initial de pêcheurs recevait également une **formation sur le suivi biologique** et un autre groupe, appelé Kaninguloor, était créé pour discuter des **indicateurs** qui révéleraient le changement souhaité vers la « **vie bonne** » **(Bourong Badiaké)** et de la manière dont ces indicateurs pourraient être évalués. Deux équipes spécialisées (un groupe de surveillance de la pêche et le groupe Kaninguloor) ont convenu de continuer à mesurer et à évaluer des ensembles d'indicateurs sélectionnés pour contrôler les avancées vers le changement désiré et attendu, et décider si et quand leurs règles traditionnelles devaient être rétablies.

Les représentants ont ensuite planifié ensemble ce qu'ils devaient faire. Ils avaient essentiellement besoin d'une reconnaissance officielle et du respect de leurs connaissances et règles locales en matière d'accès et d'utilisation des ressources naturelles. Pour cela, ils ont décidé de **faire de Kawawana leur « aire de conservation communautaire »** et de s'efforcer de la faire reconnaître officiellement.

TERRITOIRE DE VIE KAWAWANA



Les informations reçues du Consortium APAC ont permis à la communauté de prendre conscience de certaines bases juridiques et politiques, nationales et internationales, grâce auxquelles leur aire de conservation pourrait être reconnue. Il s'agit notamment de la loi sénégalaise sur la décentralisation, ainsi que du statut du pays en tant que Partie à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), qui recommande de soutenir la conservation menée par les communautés. Ces informations ont eu un rôle crucial et ont donné à la communauté la confiance dont elle avait besoin pour agir. Les 150 représentants ont profité du temps passé ensemble pour **élaborer et convenir d'un plan de gestion pour leur aire de conservation communautaire** (y compris les différentes zones, règles, signalisation, surveillance et sanctions en cas d'infraction) ; **d'une structure de gouvernance** (avec différents rôles pour les diverses institutions) ; **d'un système de suivi** des résultats de la gouvernance et de la gestion ; **d'un plan de communication** ; et d'initiatives complémentaires visant à améliorer les moyens de subsistance, à soutenir les activités des femmes, à identifier des alliés et des partenaires à différents niveaux et à obtenir la reconnaissance officielle de l'aire de conservation communautaire.

Au cours des dix-huit mois qui ont suivi, tout ce qui avait été planifié a effectivement été mis en œuvre. Le facteur crucial : le **travail acharné de quelques leaders** qui **ont agi comme des diplomates de la communauté**, avec intelligence et détermination et avec le soutien indéfectible de la communauté. Après la reconnaissance officielle par la municipalité rurale de Mangagoulack en 2009, ont suivi de nombreux mois d'un travail de fourmis en matière de partage d'informations et de plaidoyer auprès des départements de la pêche, des forêts et bien d'autres. Mais finalement, en mars et juin 2010, Kawawana a obtenu des **certificats de reconnaissance officielle du Conseil régional et du Gouverneur de la Région de Casamance**. C'était la reconnaissance la plus complète et la plus formelle qu'ils auraient pu imaginer obtenir! La communauté a célébré ce résultat de tout son cœur. Les femmes âgées les plus sages ont commencé à déposer des fétiches pour signaler les différentes zones et les règles de pêche. Ensuite, les hommes ont installé des perches et des panneaux pour délimiter ces mêmes zones, avec des descriptions spécifiques des règles de pêche.

Mais finalement, en mars et juin 2010, Kawawana a obtenu des certificats de reconnaissance officielle du Conseil régional et du Gouverneur de la Région de Casamance. C'était la reconnaissance la plus complète et la plus formelle qu'ils auraient pu imaginer obtenir!



KAWAWANA TERRITORY OF LIFE

Enfin, tous les membres de la communauté qui le pouvaient ont assisté à **cet évènement et célébration majeurs**, au cours desquels les autorités et les partenaires ont déclaré l'entrée en vigueur officielle des règles régissant Kawawana. Au menu de l'événement : discours, nourriture, musique et réjouissances générales.

Tout en cherchant une reconnaissance officielle, la communauté avait également cherché un soutien pour mettre en œuvre son plan de gestion. Lorsque les règles de gestion ont été officiellement adoptées, elles ont pu être facilement appliquées grâce à un petit bateau, un moteur et des équipements complémentaires reçus avec l'aide d'une fondation locale (FIBA). La surveillance du respect des règles n'a pas toujours été facile, et certaines situations conflictuelles ont émergées avec des pêcheurs non locaux, mais l'agence de pêche et le préfet ont apporté leur soutien à l'équipe de surveillance et l'habileté diplomatique locale a fait le reste. Pour renforcer leur rôle, les pêcheurs volontaires de l'équipe de surveillance ont rassemblé des fonds pour se payer une formation auprès de l'agence gouvernementale de la pêche, qui leur donnerait le statut d'agents semi-officiels. Comme la FIBA poursuivait des objectifs de conservation, elle a demandé à la communauté de mettre également en place une équipe de surveillance de la biodiversité non piscicole, ce qui a été rapidement concrétisé.



Photo: © Grazia Borrini-Feyerabend

Moins de trois ans après la reconnaissance officielle de l'aire de conservation communautaire, toutes les équipes de surveillance ont obtenu d'excellents résultats. La pêcherie et la biodiversité locales ont connu des améliorations impressionnantes (la diversité initiale des poissons est réapparue, le nombre d'oiseaux, de dauphins et de crocodiles a augmenté et certains pêcheurs ont déclaré que leurs prises de poissons avaient quadruplé!). Les indicateurs de bien-être général se sont également améliorés, notamment en ce qui concerne la migration (moins de personnes ont émigré et certaines sont revenues aux villages) et le régime alimentaire local (les gens ont recommencé à manger le bon poisson qu'ils aimaient tant et qui avait presque disparu de leurs eaux). Les autres indicateurs de *Bourong Badiaké* étaient également relativement bons ; toutefois ils n'étaient pas mauvais au départ et se sont avérés moins « sensibles » que les autres à tout type de changement.

Dans les années qui ont suivi, le principal organe de gouvernance de Kawawana a continué à se réunir pour traiter diverses questions et fonctionne toujours de manière autonome, sans aucun soutien financier. Il y a eu une tentative de collecte de fonds pour Kawawana par le biais d'une petite entreprise de location de vélos, mais elle s'est avérée trop complexe et demandait trop de temps aux bénévoles locaux. Il est remarquable que les pêcheurs actifs dans la surveillance de l'aire de conservation communautaire aient continué à faire leur travail, année après année, de façon bénévole. La superficie de l'aire de conservation communautaire a même été



KAWAWANA TERRITORY OF LIFE

volontairement étendue. Mais il est clair que gouverner et gérer une aire de conservation communautaire sur une base purement bénévole exige d'importants sacrifices de la part de personnes qui n'ont ni temps ni ressources à y consacrer. Par exemple, l'équipe de surveillance de Kawawana est actuellement confrontée à un problème car le moteur de son bateau de surveillance et une partie importante de l'équipement de contrôle et de surveillance ont été endommagés lors d'un accident causé par le mauvais temps. La population locale recherche activement des ressources pour réparer leurs outils. Personne ne sait combien de temps leurs efforts bénévoles resteront viables.

Les petits financements externes reçus sporadiquement du Consortium APAC ont été consacrés à des initiatives ciblées, tels qu'un programme radio en langue locale, qui a permis à Kawawana de se faire connaître et respecter localement. La reconnaissance n'a pas seulement été obtenue au niveau local : Kawawana a reçu deux prix internationaux pour ses accomplissements et a inspiré d'autres communautés à devenir les gardiennes de leurs propres aires de conservation au Sénégal.

Ensemble, et avec l'aide d'une autre subvention du PMF/FEM, les gardiens communautaires des territoires de vie au Sénégal ont développé un réseau national. En 2020, au moment où nous écrivons ces lignes, le réseau national plaide en faveur de politiques nationales visant à soutenir officiellement les aires de conservation communautaire et à renforcer leur sécurité. Cependant, le travail de plaidoyer n'est pas encore consolidé et des conseils juridiques sont nécessaires.

Tout au long de ce processus de douze ans brièvement décrit ci-dessus, la communauté gardienne de Kawawana a renforcé son territoire de vie de manière autonome. Bien que le début a été très intense, la suite s'est stabilisée. La communauté a commencé à se renforcer en réfléchissant à sa situation, en l'analysant, en la documentant, en s'informant, en s'accordant sur un plan d'action, en planifiant et en s'engageant ensemble, en tissant des relations avec des alliés et des partenaires, en faisant un travail diplomatique minutieux, en étant acceptée, reconnue et soutenue et en célébrant ses succès. Elle a ensuite continué à se renforcer grâce à un travail commun sur plusieurs années, en gouvernant et en gérant son territoire, en se formant à de nouvelles compétences, en communiquant sur son territoire de vie, en tirant des leçons, en partageant ces leçons avec d'autres communautés gardiennes et en cherchant des moyens d'améliorer le contexte politique général au Sénégal. Une médiation et un soutien extérieurs à des moments cruciaux ont été importants, mais l'essentiel des contributions et des efforts a été fourni localement. Aujourd'hui, la communauté gardienne de Kawawana n'a pas résolu tous ses problèmes et connaît des hauts et des bas, comme toutes les communautés...mais elle est beaucoup plus forte qu'il y a dix ans, et son territoire de vie est sain et vivant!





RÉFLÉCHIR

Les processus de renforcement autonome peuvent être motivés par la nécessité de répondre à une préoccupation urgente pour votre territoire ou de saisir une nouvelle opportunité. Dans tous les cas, un point de départ utile consiste à organiser une **discussion au niveau communautaire** (seulement en anglais) pour explorer et confirmer :

- que votre communauté est gardienne d'un territoire de vie ;
- quel est le statut de ce territoire de vie ; et
- si et comment votre communauté souhaite s'engager dans un processus de renforcement autonome.

Les « territoires de vie » sont très divers... mais les territoires de vie « bien définis » partagent trois caractéristiques communes :

1

Il existe un lien étroit et profond entre un territoire de vie et son gardien, Peuple Autochtone ou communauté locale. Le peuple ou la communauté gardienne est capable de prendre et de faire respecter les décisions et les règles (d'accès et d'utilisation par exemple) concernant le territoire... En d'autres mots, il existe une institution de gouvernance fonctionnelle.

Les décisions de gouvernance et les efforts de gestion du peuple ou de la communauté qui en sont les gardiens contribuent à la fois à la conservation de la nature sur le territoire et à assurer les moyens de subsistance et le bien-être de la communauté.

Il est utile de comprendre le « statut » de tout territoire de vie existant ou potentiel, c'est-à-dire s'il est :

- **défini**: le territoire possède actuellement les trois caractéristiques, c'est-à-dire un lien profond entre la communauté et le territoire, une gouvernance communautaire qui fonctionne bien et des résultats efficaces en matière de conservation, de moyens de subsistance et de bien-être ;
- perturbé: le territoire possédait auparavant les trois caractéristiques, mais actuellement certaines ne sont plus pleinement présentes en raison de perturbations que la communauté gardienne pense pouvoir inverser ou contrecarrer; ou

RÉFLÉCHIR

• **désiré :** le territoire n'a jamais possédé les trois caractéristiques, mais a le potentiel de les développer, selon la communauté désireuse d'en devenir la gardienne.

Quel que soit le statut du territoire de vie, un **processus de renforcement** autonome peut aider la communauté gardienne à mieux le comprendre et à en prendre soin. **La communauté définit et dirige le processus de renforcement autonome**. Cela nécessite un engagement et une planification (flexible).



Note: dans le cadre de ce guide en ligne, le terme « **communauté** » est un terme général utilisé pour désigner les gardiens auto-identifiés d'un territoire de vie donné. Ce terme désigne donc les Peuples Autochtones, les communautés locales ou mobiles, plusieurs communautés travaillant ensemble, ou d'autres groupes, selon les cas.



Vous trouverez plus d'informations, de méthodes et d'outils dans la section « **significations et ressources** » (principalement en anglais) : **toolbox.iccaconsortium.org**

Un « territoire de vie » ? Questions pour une discussion communautaire



Dans le cadre d'une discussion communautaire, ces questions peuvent aider votre communauté à déterminer si elle est gardienne d'un « territoire de vie » et, le cas échéant, quel est le statut de ce territoire.

... un lien entre la communauté et son territoire de vie

Notre communauté a-t-elle un « territoire » spécifique (zone, habitat d'une espèce) dont elle se sent responsable?

- Existe-t-il un fort sentiment de connexion entre notre communauté et ce territoire ?
- S'il existe un lien fort, concerne-t-il (entre autres possibilités) :
 - o Les moyens de subsistance et les revenus de notre communauté?
 - o Le sentiment de sécurité de notre communauté et sa capacité à résister aux épreuves?
 - o L'histoire, la langue, la spiritualité et/ou la culture de notre communauté notre sentiment de « qui sommesnous » ?
 - o Les autres êtres qui vivent sur le territoire (animaux, plantes, ancêtres, esprits, montagnes, rivières)?

... une gouvernance exercée par la communauté

- Notre communauté a-t-elle prise et continue-t-elle de prendre des décisions importantes concernant notre territoire?
- Notre communauté dispose-t-elle de moyens de prendre des décisions concernant notre territoire
 par exemple via une assemblée générale, un conseil des anciens, des maîtres spirituels, un comité ou des chefs de confiance?



- Notre communauté a-t-elle des règles concernant l'accès et l'utilisation du territoire et de ses ressources?
- Sommes-nous capables de mettre en œuvre et de faire respecter les décisions et les règles concernant notre territoire?

... des résultats positifs pour la nature, les moyens de subsistance et le bien-être de la communauté

- Notre **territoire** est-il bien **conservé** ? (Par exemple, les principaux éléments d'une nature saine, tels que la fertilité des sols, la qualité et la quantité de l'eau, les populations d'espèces, la productivité agricole, les forêts et la végétation, etc., sont-ils maintenus ou améliorés ?)
- Les moyens de subsistance et le bien-être de la communauté sont-ils soutenus par le territoire ? De quelles manières ?

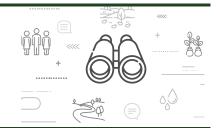
Aperçu général : statut actuel du territoire de vie

- Notre territoire incarne-t-il les trois principales caractéristiques d'un « territoire de vie »?
- Si l'une de ces caractéristiques n'est pas forte aujourd'hui, l'était-elle auparavant? Qu'est-ce qui a changé depuis?
- Notre territoire de vie est-il bien défini, perturbé ou désiré?
- S'il n'est pas encore (ou plus) « défini », souhaitons-nous changer cette situation et pensons-nous pouvoir le faire ?



En discutant du statut de territoire de vie, gardez à l'esprit qu'il s'agit d'une observation basée sur les faits et non sur le mérite. Un territoire de vie peut être « perturbé » pour de nombreuses raisons. Il se peut que la communauté ait gouverné le territoire de vie pendant longtemps mais qu'elle ne puisse désormais plus le faire à cause de conflits ou de pressions internes ou externes. Peut-être que la communauté s'occupe du territoire de vie mais n'a pas un rôle fort ou reconnu dans la prise de décision. Peut-être que le changement climatique perturbe l'efficacité des efforts menés par la communauté et qu'il lui faut plus de temps pour s'adapter.

Explorons des territoires de vie



Le terme « APAC—territoires de vie » signifie « territoires et zones gouvernés, gérés et conservés par les Peuples Autochtones et les communautés locales qui en ont la garde ». Il s'agit d'un phénomène séculaire, très répandu, diversifié et dynamique, qui se manifeste de nombreuses manières et adopte diverses appellations de par le monde. Pour les gardiens de ces « territoires de vie », le lien entre leur communauté et leur territoire est bien plus riche qu'aucun mot ou expression ne peut l'exprimer. Il se caractérise par la subsistance, l'énergie et la santé. Il est source d'identité et de culture, d'autonomie et de liberté ; un lien entre les générations, qui préserve la mémoire du passé et relie au futur souhaité. C'est la terre sur laquelle les communautés apprennent, identifient les valeurs et développent les relations et l'autonomie. Pour beaucoup, c'est aussi un lien entre les réalités visibles et invisibles, les richesses matérielles et spirituelles. Le territoire et la nature vont main dans la main avec la vie et la dignité de la communauté, ainsi que l'autodétermination des peuples.

RÉFLÉCHIR



Ici vous trouverez des exemples « emblématiques » de territoires de vie.



Accédez ici à une vidéo sur les territoires de vie et le Consortium APAC.

Comment planifier le renforcement autonome ? Questions pour une discussion communautaire



Quel que soit le statut du territoire de vie, ces questions peuvent vous aider à planifier votre processus de renforcement autonome :

- Quels sont les principaux espoirs et préoccupations de notre communauté concernant notre territoire de vie ?
- Voulons-nous engager un processus de renforcement autonome pour notre territoire de vie ?
- Qui devrait participer aux discussions et aux actions?
- Qui devrait coordonner, faciliter et effectuer le suivi du processus ?
- Comment et quand devrions-nous nous réunir pendant le processus ?
- Lorsque nous considérons les **sept éléments** (voir introduction) du processus de renforcement autonome, lesquels sont les plus importants pour nous ?
- À partir d'où, et quand, devons-nous commencer?
- Disposons-nous des ressources nécessaires pour soutenir le processus ? Si ce n'est pas le cas, comment pouvons-nous les obtenir ?



DOCUMENTER

Chaque territoire est unique et complexe... Le documenter correctement peut apparaître comme une entreprise de grande envergure. Mais vous pouvez commencer petit et construire la documentation au fil du temps, en vous concentrant sur les aspects du territoire les plus importants pour votre communauté et en commençant par les informations déjà connues.

Une documentation sur le territoire de vie définie par la communauté peut être utile au sein de celle-ci et comme aide dans les relations avec l'extérieur. Elle consolide **d'autres « éléments » du renforcement autonome**, notamment la capacité à communiquer, à voir comment la situation évolue dans le temps, et même à défendre le territoire contre le danger.

Les **principaux formats** de documentation comprennent des images, des listes, des cartes, des vidéos, des artefacts, des enregistrements de musique, des histoires, des entretiens, etc.

Une simple « description » devient de la documentation lorsque l'information est mise en forme et organisée de manière à être facilement disponible pour une référence et une utilisation futures. Une « bonne documentation » est raisonnablement complète et décrit clairement les caractéristiques clés du territoire et de la communauté et comment les décisions se prennent.



Toute documentation relative à un territoire de vie doit être collectée, partagée et utilisée uniquement d'une manière déterminée par la communauté gardienne, dans le respect de ses droits, y compris de son **consentement libre, informé et préalable** (CLIP).



Vous trouverez plus d'informations, de méthodes et d'outils pour documenter les territoires de vie ici (seulement en anglais) : **toolbox.iccaconsortium.org/resources/document/**



Que savons-nous déjà ? Questions pour une discussion communautaire



Dans le cadre d'une discussion communautaire, ces questions peuvent aider une communauté à démarrer la documentation en identifiant ce qui est (et n'est pas encore) connu et en décidant des domaines dans lesquels une documentation supplémentaire pourrait être utile. Il est peu probable que toutes ces informations soient disponibles dès le départ, et c'est très bien ainsi. La discussion sert à obtenir des idées sur où et comment trouver certaines réponses et peut être un point de départ pour construire une documentation plus détaillée au fil du temps. (Voir aussi le #modèle).

... les principales caractéristiques du territoire

- Où se trouve le territoire de vie et quelles zones ou ressources comprend-il?
- Le territoire de vie est-il clairement défini, par exemple a-t-il des limites précises ?
- Ces limites ont-elles changé au fil du temps ? Comment et pourquoi ?
- Quelle est la surface approximative du territoire de vie ?
- Des cartes ou des coordonnées SIG sont-elles disponibles ?
- Y a-t-il un chevauchement avec des aires protégées ou d'autres aires régies par l'État, ou avec d'autres acteurs?
- Dans quelles conditions se trouve la nature du territoire de vie (p. ex. excellentes, bonnes, menacées, pauvres, dévastées) ?
- Disposons-nous de documents ou d'informations pour étayer nos réponses à ces questions ?



Note : bien qu'il soit utile de savoir où se trouve le territoire de vie, des frontières précises, fixes et délimitées ne sont PAS nécessaires.

... la communauté gardienne

- Où se trouve notre communauté gardienne et quelle est sa taille ?
- Notre communauté est-elle sédentaire ou mobile ? Si elle est mobile, avons-nous un territoire de transhumance spécifique ?
- Quelles langues sont parlées ou utilisées par notre communauté ?
- Notre communauté est-elle homogène ou trouve-t-on en son sein des différences majeures en termes de pouvoir, de richesse, de fonction, de religion, de langue, d'ethnicité ou d'autres caractéristiques ?
- Si oui, ces différences se reflètent-elles dans les diverses manières dont nous entrons en relation avec notre territoire de vie ?
- Notre communauté a-t-elle une culture, des cérémonies, des institutions et/ou des normes qui lui sont propres ?
- Si oui, quelles sont les principales façons dont ces aspects distinctifs sont liés au territoire de vie ?

DOCUMENTER

- Notre communauté est-elle bien lotie, confortable, en difficulté, ou pauvre et vulnérable?
- Notre communauté dispose-t-elle d'une forte solidarité et d'une grande force internes, ou existe-t-il des divisions et des tensions internes importantes?
- Disposons-nous de documents ou d'informations pour étayer nos réponses à ces questions?

... les valeurs du territoire

- Notre communauté utilise-t-elle un nom spécifique pour parler de son territoire de vie ? Si oui, quel est-il?
- Quels valeurs ou avantages du territoire de vie sont-ils cruciaux pour notre communauté? Par exemple, estce une source de nourriture, d'eau, de revenus ? Est-il utilisé pour des rassemblements cérémoniels ou à d'autres fins culturelles ou spirituelles ? Préserve-t-il la mémoire ou les corps des ancêtres ? Conserve-t-il les ressources en prévision de périodes de pénurie ou de bouleversements sociaux ? Prévient-il les catastrophes environnementales ? Est-il lié à l'identité et à la vision du monde de la communauté ? Est-il important de conserver la diversité biologique (p. ex. y a-t-il des espèces endémiques ou des fonctions de l'écosystème qui sont bien connues et appréciées ou protégées)?
- Les membres de notre communauté bénéficient et apprécient-ils le territoire de vie de manière égale ? Si non, lesquels sont les plus intéressés et pourquoi ?
- Quelles valeurs (s'il y en a) le territoire de vie a-t-il pour les personnes qui n'appartiennent pas à notre communauté?
- Disposons-nous de documents ou d'informations pour étayer nos réponses à ces questions?

... la gouvernance et la gestion comme moyens pour prendre et respecter les décisions et préserver le territoire de vie

- Quels sont les principaux objectifs de notre communauté pour préserver le territoire de vie ?
- Comment et par qui sont prises les principales décisions concernant le territoire de vie ?
- Comment les différents groupes y compris les femmes et les jeunes sont-ils impliqués dans cette prise de décision?
- Quand le ou les organes de direction ont-ils été créés ; comment et pourquoi ont-ils changé ?
- L'organe (ou les organes) de gouvernance a-t-il été créé par notre communauté, par une autre institution ou par une combinaison des deux ?
- Quelles décisions spécifiques comme le zonage et d'autres plans et règles avons-nous adoptées pour le territoire?
- Nos décisions sont-elles claires et connues de tous ?
- Qui gère physiquement le territoire et met en œuvre les décisions prises par l'organe de gouvernance?
- Existe-t-il un système de suivi des résultats de la gestion et, si oui, qui est impliqué et pourquoi?
- Comment les membres de notre communauté apprennent-ils les règles et s'engagent-ils en faveur du territoire de vie ?

DOCUMENTER

- Notre communauté prend-elle des mesures pour s'assurer que les autres connaissent et respectent ses décisions et règles concernant le territoire de vie (p. ex. les règles d'accès et d'utilisation) ? Comment ?
- Les droits et responsabilités collectifs de notre communauté en matière de gouvernance du territoire sont-ils reconnus ? Si oui, quelle est la nature de cette **reconnaissance** (coutumière et/ou statutaire ; de fait/de droit) ?
- Les acteurs externes reconnaissent-ils et respectent-ils les droits et responsabilités collectifs de la communauté et le territoire de vie dans la pratique ? Y a-t-il des conflits importants concernant l'occupation et/ou l'utilisation des ressources naturelles ?
- Disposons-nous de documentation ou d'informations spécifiques pour étayer nos réponses ?

Documenter un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire



Ces questions peuvent aider la communauté à décider si et comment élaborer une documentation supplémentaire sur son territoire de vie.

- Les informations sur le territoire de vie sont-elles facilement accessibles à notre communauté?
- Ont-elles été ouvertement partagées et discutées ?
- Sous quels formats se présentent les informations clés (cartes, listes, images, histoires, documents écrits...) ?
- Y a-t-il des formats qui seraient particulièrement utiles à notre communauté ? Par exemple, les informations orales devraient-elles être documentées par le biais de la cartographie participative ou de vidéos ?
- Y a-t-il des informations qui ne sont pas encore disponibles/documentées et qu'il serait utile d'avoir ?
- Comment cette documentation peut-elle être obtenue/créée ?
- Que va faire notre communauté avec les informations documentées ?
- Comment et avec qui la documentation sera-t-elle partagée ? (Voir aussi #Agir & Communiquer et #Agir avec les autres)
- La création ou le partage de la documentation suscitent-ils des **inquiétudes** ou des **risques** ? Comment y remédier ?
- La création ou le partage de la documentation offrent-ils de **nouvelles opportunités** ? Comment en tirer parti ?



Le modèle du Consortium APAC pour documenter un territoire de vie et d'autres outils utiles



Il existe de nombreux outils qui peuvent être utiles pour documenter les territoires de vie de différentes manières.

Les deux outils suivants méritent d'être particulièrement mis en relief :



Le modèle du Consortium APAC pour l'enregistrement d'informations clés relatives à un territoire de vie

Téléchargez le modèle en format **Word** (à remplir électroniquement) ou **PDF** (à remplir à la main, par ex. lors d'une discussion communautaire).

Ce modèle ne remplace pas d'autres documents, tels que des cartes, des vidéos, des contes, etc. Il sert plutôt à stocker des informations clés qui peuvent être utiles à de nombreuses fins, notamment pour préparer la documentation destinée aux bases de données nationales ou internationales auxquelles la communauté peut choisir de se joindre (registre national des APAC, base de données **LandMark**, **registre mondial des APAC**, base de données mondiale sur les aires protégées, etc.) Le modèle peut également être utilisé comme un questionnaire pour guider une ou plusieurs discussions communautaires



Note: le modèle peut être rempli par un ou plusieurs membres de l'équipe de médiation à partir des résultats de plusieurs réunions et activités. Le modèle complété doit être libre d'accès afin que la communauté puisse le consulter et le commenter.



L'outil de cartographie Mapeo

Mapeo a été spécifiquement élaboré par Digital Democracy à des fins de documentation et de cartographie des communautés autochtones et locales, en étroite collaboration avec les Peuples Autochtones et les organisations locales de l'Amazonie. Il s'agit d'un outil facile à utiliser qui fonctionne sur les téléphones et les ordinateurs portables, sans besoin de connexion à internet et qui permet de cartographier un territoire à partir de coordonnées GPS, d'ajouter des photos et des notes via une interface simple. Toutes les données restent entièrement sous le contrôle de la communauté, qui peut choisir de partager ou non ses informations avec l'extérieur. Mapeo comporte également des fonctions qui facilitent l'inscription au **registre mondial des APAC** et dans la **base de données mondiale sur les aires protégées**.

Il existe de nombreux outils qui peuvent être utiles pour documenter les territoires de vie de différentes manières. La mission du **Groupe de travail sur la documentation et la communication des APAC-territoires de vie** est de fournir des informations actualisées et de faciliter l'échange de connaissances sur les différents outils, méthodes et ressources. Une sélection plus complète de ces outils est présentée sur la page « significations et ressources » (principalement en anglais) : **toolbox.iccaconsortium.org/resources/document/**.

D'autres l'ont fait...venez voir !





Découvrez l'expérience des Peuples Manobo dans la documentation de leur Pangasananan (APAC) aux Philippines, qui ont travaillé avec des alliés locaux et internationaux et utilisé une variété de méthodes participatives et d'outils techniques.

Documentation et cartographie du Pangasananan par le Peuple Manobo de Bislig (Mindanao, Philippines)

Texte préparé par Glaiza Tabanao, Philippines

Pangasananan est le nom du territoire de vie du Peuple Manobo, situé au nord-est de l'île de Mindanao, proche de la ville de Bislig. Ce nom provient du mot manobo pangasan (qui se réfère à l'acte d'obtenir de la nourriture et des matériaux pour répondre à certains besoins, tels que le bois, les matériaux nécessaires aux rituels, les décorations, les matériaux à usage domestique, etc.) et du mot anan, un suffixe désignant un lieu. À l'origine beaucoup plus grand, le Pangasananan a été exploité par une énorme concession forestière, destinée à la fabrication de pâte à papier, qui a décimé la forêt originelle. Cette forêt ne couvre plus que 70 km2, mais reste la source de tout ce dont les Manobo ont besoin : nourriture, abri, remèdes, eau, espaces récréatifs et spirituels, et moyens de subsistance pour environ 1 500 hommes et femmes. Pour le Peuple Manobo, la destruction du Pangasananan signifierait sa propre chute, l'anéantissement de son identité et le plus grand manque de respect envers ses ancêtres. Il lui est donc primordial de gouverner, gérer et conserver le Pangasananan afin que sa communauté puisse continuer de prospérer au fil des générations.

Lorsque cette volonté de survivre et de prospérer a été menacée par des opérations d'exploitation forestière à grande échelle, ainsi que par l'arrivée incontrôlée de migrants et l'expansion des zones agricoles commerciales sur leur territoire au début des années 1990, les jeunes Manobo ont décidé de riposter et de trouver les moyens d'arrêter la destruction afin de sécuriser ce qui restait de leur *Pangasananan*.

Dès le début de ce processus, les Manobo ont compris qu'il serait difficile de continuer sans alliés. Ils ont donc établi des partenariats avec le groupe d'une église locale, différents groupes armés, certains colons migrants et des organisations non gouvernementales. Comme l'entreprise d'exploitation forestière les menaçait avec des fusils, ils ont naturellement cherché des armes pour se défendre et protéger leur territoire. Auprès de leurs nouveaux partenaires, ils ont cherché des conseils, un soutien financier ainsi que de nouvelles connaissances

DOCUMENTER

et compétences qui leur étaient nécessaires pour gagner le combat. Ils ont obtenu tout cela. Par exemple, en 2004, ils ont pris connaissance de la Loi sur les Droits des Peuples Autochtones (Indigenous Peoples' Rights Act) une loi relativement récente qui leur permettrait d'obtenir un certificat de Titre de Domaine Ancestral (Certificate of Ancestral Domain Title, CADT) et de légaliser ainsi la propriété de leur territoire. Cependant, pour obtenir un CADT, il leur fallait recueillir, valider et présenter de nombreuses informations prouvant qu'ils sont bien les propriétaires de ce territoire, ce qui a marqué le début des activités de collecte d'informations, de documentation et de cartographie.



Les activités de documentation se sont intensifiées et ont connu en 2009 une accélération lorsque la communauté a commencé à travailler avec une ONG appelée Association Philippine pour le Développement Interculturel (PAFID). Grâce à la PAFID, l'année suivante, les Manobo ont fait connaissance avec le Consortium APAC. C'est également à cette époque qu'ils ont réalisé que, en cherchant à assurer la gouvernance de leur territoire, ils contribuaient aussi à la lutte mondiale pour la sauvegarde de l'environnement. Ils ont pris conscience que le territoire qu'ils avaient bercé, protégé, conservé et défendu, ce même territoire qu'eux avaient toujours perçu comme leur Pangasananan, était considéré, par d'autres, comme une APAC ou « territoire de vie ». Cette prise de conscience fut non seulement une source d'autonomisation, mais aussi l'occasion de trouver de nouveaux alliés pour protéger ce territoire, améliorer les initiatives de conservation, entretenir les pratiques traditionnelles et acquérir davantage de connaissances et de compétences, tout en renforçant leurs revendications et en améliorant leurs conditions de vie. C'est pourquoi la communauté a décidé de documenter son APAC et de la soumettre au registre mondial des APAC. En 2017, sa demande de législation du Pangasananan a été rendue plus visible grâce à son inclusion dans un projet national APAC pour allouer des fonds au travail de documentation. Le projet a été soutenu par le Fonds des Nations Unies pour l'Environnement Mondial (FEM) et par le gouvernement philippin par l'intermédiaire du Bureau de Gestion de la Biodiversité (BMB-DENR) et de la Commission Nationale des Peuples Autochtones (NCIP).

Quelles informations ont-elles été recueillies ?

Pour sa candidature à un CADT, la communauté, avec le soutien de la PAFID, a documenté et recueilli les informations suivantes :

- des preuves historiques de l'occupation et de l'utilisation du territoire ;
- l'histoire des Manobo en tant que Peuple et communauté ;

DOCUMENTER

- les Systèmes de Connaissances et Pratiques Autochtones (IKSP), les croyances spirituelles et les systèmes de gouvernance traditionnels;
- des photographies de lieux importants, de points de repère, d'activités et de moyens de subsistance traditionnels;
- des arbres généalogiques et les histoires des clans ;
- des données anecdotiques et quantitatives sur les ressources naturelles ;
- les initiatives communautaires, situations, besoins, opportunités et menaces actuelles;
- de nombreuses données sociodémographiques ;
- une description géographique et physique du territoire ;
- l'utilisation des terres et le zonage actuels ;
- les limites et l'étendue du domaine ancestral des Manobo.

Ces informations ont initialement été recueillies pour répondre aux exigences du gouvernement concernant la reconnaissance de leur domaine ancestral et pour développer un plan de développement durable et de protection du domaine ancestral. Cependant, elles se sont aussi avérées utiles pour la documentation et l'enregistrement de leur APAC puisqu'elles ont permis l'élaboration d'un plan de conservation communautaire. Des informations ont également été réunies concernant le stock de carbone forestier, les activités de conservation, les connaissances et pratiques traditionnelles contribuant à la conservation de l'environnement, ainsi que la récente utilisation des terres, les zones à risques et les valeurs de biodiversité du *Pangasananan*.

Comment ces informations ont-elles été recueillies ?

Les informations nécessaires ont été recueillies par le biais de méthode de recherche participative, de cartographie communautaire et d'évaluation participative rapide. L'approche ouverte et participative qui a été utilisée a permis une analyse approfondie des informations, a fourni une opportunité d'apprentissage partagé et de validation croisée, tout en cultivant, parmi les membres de la communauté, un puissant sentiment d'appropriation de ces données et informations. Tout cela a permis de garantir la qualité, la pertinence et l'utilité des informations recueillies. Voici les étapes que nous avons suivies :

1. Consentement libre, informé et préalable (CLIP)

Le document concernant le CLIP, fourni par le registre mondial des APAC, a été traduit dans la langue locale et débattu avec un premier groupe de dirigeants et de membres de la communauté. Chaque partie du document a été expliquée et discutée, ainsi que les avantages et les limites du téléchargement de données dans le registre mondial des APAC, les questions de propriété des données, etc. Finalement, la communauté a décidé que les avantages de l'inscription de leur territoire de vie étaient plus importants que les restrictions et les risques impliqués.

2. Identification et formation des assistants de recherche communautaire

Les assistants de recherche communautaire ont été choisis par les anciens et les dirigeants de la communauté. Ils ont ensuite reçu un cours d'initiation sur les buts et objectifs de la recherche, ainsi que sur les différentes méthodes de recherche et de génération de données spatiales à l'aide de méthodes de cartographie participative. Enfin, ils ont été formés à la conduite d'une évaluation participative sur les ressources naturelles.



3. La recherche participative

La recherche participative a été réalisée par le biais de méthodes primaires et secondaires : observation directe, entretiens avec des personnes clés, discussions de groupe et examen de la littérature, de la documentation et des recherches existantes. Ces activités ont été menées dans des cadres formels et informels, selon les cas. Les personnes clés ont été identifiées au cours des réunions et entretiens avec les dirigeants et les anciens. L'équipe de recherche a également élaboré une liste des documents existants et pertinents recueillis au sein de la communauté, sur internet ou provenant du gouvernement, des universités ou encore d'anciennes banques de données de la PAFID.

Les principaux sujets de recherche comprennent l'histoire des Manobo, les activités et la planification, traditionnelles et actuelles, des moyens de subsistance, les systèmes de croyance spirituelle, les rituels, la gestion et l'utilisation des ressources naturelles, les systèmes et structures de gouvernance traditionnels et contemporains, ainsi que l'histoire, la localisation, la description et des récits à propos du *Pangasananan*. Les menaces qui pèsent sur le territoire de vie et sur le Peuple Manobo, qui en est le gardien, ont également été abordées. Enfin, des informations sur la tradition dans les arts, l'artisanat, la musique, les pratiques de guérison, les mythes spirituels, l'histoire des lieux importants sur le plan culturel, les plantes importantes et leurs utilisations, ainsi que sur les rituels (descriptions, explications du choix des matériaux utilisés) ont été recueillies.



Photo: © Glaiza Tabanao

4. Cartographie communautaire

La cartographie participative a comporté plusieurs étapes, notamment :

- l'identification de caractéristiques géographiques importantes sur le terrain à l'aide d'un récepteur GPS;
- l'élaboration d'une maquette topographique en 3D;
- le codage de l'aménagement du territoire ;
- la numérisation des données et la création d'une base de données du Système d'Information Géographique (SIG);
- la validation de la carte communautaire ; et
- la finalisation des cartes validées et de la base de données SIG.

Assistés par une équipe technique de la PAFID, des membres de la communauté formés à l'utilisation du GPS ont mené, sur le terrain, une enquête de périmètre pour délimiter le *Pangasananan*. Ils ont parcouru le pourtour du territoire afin de définir les limites naturelles et les repères culturels du domaine. Ils ont également répertorié les positions des éléments géographiques majeurs à l'intérieur du périmètre : l'emplacement des *barangay sitios* (bâtiments municipaux), des écoles, des centres de santé, des marchés, des ponts, des routes en béton et en terre battue, des rivières et des ruisseaux. Toutes les données recueillies ont été placées sur une maquette topographique qui a ensuite été utilisée comme carte de base afin de déterminer l'étendue du domaine.

En 2009, une maquette en 3D à l'échelle 1 :10 000 avait déjà été élaborée par la communauté, avec l'aide de la PAFID. Lors d'ateliers communautaires, le personnel technique de la PAFID avait animé des activités de croquis cartographiques pour permettre à la communauté d'identifier les limites du *Pangasananan* et de déterminer sa superficie complète. Les participants de la communauté se sont remémorés les noms des montagnes, des rivières, des sites sacrés et des anciens villages dans la langue autochtone, les ont mis par écrit et ont fourni les explications historiques de ces derniers. Ils ont identifié les points de repère importants tels que, entre autres, les sites de sépulture, les grottes, les lacs, les limites de la communauté, les forêts protégées. Ces croquis ont servi de point de départ à la création de cartes topographiques plus grandes, qui ont elles-mêmes servi de base pour construire un modèle en relief de leur domaine : une carte en 3-D!



Réalisée principalement à partir de différentes couches de feuilles de caoutchouc, de résine et de peinture, la carte en 3-D offre une vue complète des limites naturelles du territoire et des caractéristiques physiques détaillées des montagnes et des plans d'eau. Les anciens ont décrit l'utilisation actuelle des terres et identifié, à l'aide de punaises, de ficelles et de peinture, l'emplacement des lieux sacrées, des zones de chasse, d'anciens sites d'habitation au sein du domaine ancestral. Les informations recueillies par le groupe ont ensuite été consolidées et validées pour garantir que la carte soit à la fois précise et facile d'utilisation.

Les données de la carte en 3D ont ensuite été numérisées à l'aide d'un logiciel informatique (Quantum GIS version 2.14.0 et ArcGIS version 10.1). Les copies numérisées des informations spatiales du domaine ancestral/ APAC/ territoire de vie (la communauté a reconnu ces trois dénominations comme étant synonymes) ont été sauvegardées dans une base de données SIG et utilisées afin de produire plusieurs cartes avec des

DOCUMENTER

thèmes différents. Le traitement et la production de ces diverses cartes thématiques ont été réalisés par le spécialiste SIG de la PAFID. Vingt-trois cartes thématiques ont été créées à partir du traitement participatif des cartes et des données SIG obtenues auprès du gouvernement, des ONG partenaires et des plateformes SIG à code source ouvert et disponibles en ligne, telles que Google Maps et OpenStreet Map. Ces cartes sont énumérées ci-dessous :

- Carte de localisation
- Carte des frontières de l'APAC
- Chevauchement entre l'APAC et d'autres domaines possédant un Titre de Domaine Ancestral (CADT)
- Utilisation actuelle des terres/ Superficie 2017
- Couverture terrestre en 1900
- Couverture terrestre en 1997
- Couverture terrestre en 2004
- Proposition d'utilisation du territoire
- · Classification des terres
- Exploitations minières
- Réseau d'aires agricoles protégées
- Réseau d'aires protégées pour le développement agricole et agro-industriel
- Type de sol
- Classification des pentes
- Chevauchement entre l'APAC et le paysage protégé de Tinuy-an
- Chevauchement entre l'APAC et la zone clé pour la biodiversité de Bislig (KBA) [1]
- Chevauchement entre l'APAC et la zone importante pour la conservation des oiseaux de Bislig (ZICO)
- Lignes de faille
- Susceptibilité aux glissements de terrain
- Susceptibilité aux inondations
- Réseaux routiers
- Réseaux fluviaux
- Inventaire des ressources

Ces cartes précises et conviviales combinent les connaissances des populations locales avec les données spatiales obtenues grâce à la technologie SIG, dans le but d'offrir un puissant outil de communication et d'analyse. Elles ont permis une meilleure compréhension et description des situations locales, la localisation des zones à risques, des zones à reboiser et des forêts à réhabiliter. La communauté a également réalisé l'importance de son APAC-territoire de vie en tant que source d'eau pour la ville de Bislig et comme berceau de biodiversité. Ces informations pourraient alors être utilisées par la communauté, afin d'élaborer des propositions d'aménagement, d'activités et de politiques du territoire.

[1] Bislig est une ville située sur l'île de Mindanao, proche du domaine ancestral des Manobo et réputée comme site d'observation des oiseaux.

5. Évaluation participative des ressources naturelles

Une évaluation participative a été effectuée afin de déterminer la situation et les conditions des ressources naturelles du domaine ancestral. L'inventaire des ressources a évalué le stock de carbone dans les arbres ainsi que la biodiversité florale dans les forêts du *Pangasananan*.

Une ligne de transect d'un kilomètre, deux lignes de transect de 500 mètres et deux parcelles de forêt de 0,25 ha ont été établies au sein de l'APAC. Le stock total de carbone en surface a été calculé à l'aide d'équations de régression réalisées par la Kalahan Education Foundation, tandis que la biodiversité a été estimée à l'aide des valeurs de richesse et de diversité des espèces provenant des **indices de diversité** de Shannon et de Simpson.

L'étude de la faune s'est appuyée sur des observations anecdotiques des habitants de la région. Des listes libres des noms et usages de plantes et d'animaux observés par la communauté ont également été établies. Des photos d'oiseaux et de serpents connus ont été montrées aux membres de la communauté afin de déterminer ceux qui étaient couramment observés dans le *Pangasananan*.

Des informations ont été recueillies sur le type de fleurs, l'emplacement, l'habitat et le service ou valeur que les espèces indicatrices traditionnelles (espèces florales identifiées par la communauté comme indicatrices de la santé de leur forêt) fournissent à la tribu et à son environnement. La définition d'une forêt donnée par les Manobo et la présence ou absence d'espèces indicatrices traditionnelles ont ensuite été utilisées comme base pour évaluer la santé indicative des forêts inventoriées.

L'établissement de lignes de transect et l'évaluation de la biodiversité à l'aide d'indicateurs utilisés au niveau international, ainsi que l'identification des espèces indicatrices traditionnelles, montrent comment les méthodes scientifiques et traditionnelles peuvent être conciliées afin de créer des techniques simples que la communauté comprend, apprécie et peut donc, à terme, utiliser dans le but de renforcer la gouvernance de son territoire de vie.





Une fois que suffisamment d'éléments sur le territoire de vie ont été rassemblés et partagés au sein de votre communauté (voir **#Documenter**), le renforcement autonome peut se concentrer sur la **compréhension globale de la situation, c'est-à-dire « l'état de santé » du territoire de vie**. Pour cela, vous trouverez ci-dessous un outil facile d'utilisation et une liste de questions à poser lors des discussions communautaires, afin de comprendre :

- la résilience et la protection de votre territoire de vie ;
- les forces, les enjeux, les opportunités et les menaces de votre territoire de vie ;
- la gouvernance de votre territoire de vie ; et
- la gestion de votre territoire de vie.

Bien que ces conseils sont spécifiques au territoire de vie, le présent élément est en accord avec le type d'analyses générales qui sont habituellement menées à échelle communautaire par des processus participatifs. Étant donné que sur un territoire de vie, les aspects écologiques, sociaux, culturels, spirituels, politiques et économiques sont intrinsèquement liés les uns aux autres, la communauté sera amenée à parler d'elle, de ses réalités actuelles et de comment elle envisage son avenir.

Comprendre la résilience et la sécurisation d'un territoire de vie : un outil spécifique



La résilience et la sécurisation sont des aspects cruciaux de « l'état de santé » général des territoires de vie. La **résilience** est la capacité à se remettre des chocs et des épreuves. La **sécurisation** se réfère à la probabilité que le territoire de vie continue à exister et à prospérer.

Le Consortium APAC a développé un outil simple pour aider les communautés à auto-évaluer la résilience et la sécurisation de leurs territoires de vie. Il est basé sur cinq « piliers » :

- la vitalité de la communauté gardienne ;
- le lien entre la communauté et son territoire ;
- le fonctionnement de l'institution de gouvernance ;
- le statut du territoire en matière de conservation ; et
- la subsistance et le bien-être de la communauté.

Cet outil spécifique peut servir de questionnaire pour guider une ou plusieurs discussions communautaires.

L'équipe de médiation peut remplir le formulaire électronique (ici, seulement en anglais) et sauvegarder les réponses ou imprimer la version PDF (ici), ce qui est plus pratique pour utiliser l'outil lors de réunions.

Les informations collectées sont importantes pour comprendre la situation actuelle et pour évaluer les progrès de la communauté vers son avenir désiré. C'est pourquoi les indicateurs pour les piliers qui déterminent la résilience et la sécurisation des territoires de vie doivent être identifiés et suivis dans le temps (voir **#Réévaluer** & Renouveler).



Rappel : il est nécessaire d'avoir le **consentement libre, informé et préalable** de la communauté et que les informations partagées soient utilisées de manière éthique.

Forces, faiblesses, opportunités et menaces : questions pour une discussion communautaire



Sur base de l'auto-évaluation de la résilience et de la sécurisation, votre communauté peut approfondir son identification des forces, défis, opportunités et menaces majeurs relatifs à son territoire de vie. Dans l'idéal, ces questions seront posées immédiatement après avoir utilisé l'outil, ou lors d'une réunion peu de temps après. Vous pouvez commencer par réfléchir sur quelques tendances évidentes (comme l'augmentation ou la diminution des conflits dans la communauté, la régénération ou la dégradation de l'écosystème, l'émigration ou l'immigration, l'amélioration ou la diminution du respect des règles mises en place par l'institution de gouvernance, ou encore les impacts du changement climatique), avant d'aborder les questions suivantes :

Forces et faiblesses

- Quels sont les **principaux enjeux** soulevés par les « piliers » de la résilience et de la sécurisation ?
- Si cet outil a été utilisé par différent petits groupes au sein de votre communauté, les « scores » et les principaux problèmes identifiés sont-ils les mêmes pour tous ces groupes ? Si non, quelles sont les principales différences ? Que cela révèle-t-il ?

- Quels sont les éléments clés qui font la force de votre territoire de vie ?
- Quelles sont les plus grandes faiblesses internes et/ou externes de votre territoire de vie ?

Menaces et opportunités

- Notre territoire de vie fait-il actuellement face à des **menaces** ? De nouvelles menaces émergent-elles ?
- Ces menaces ont-elles des conséquences différentes en fonction des divers groupes au sein de votre communauté, comme les femmes, les aînés, les jeunes, certaines minorités ethniques ou ceux qui partagent leurs principaux moyens de subsistance ?
- Avons-nous des **opportunités** à saisir pour renforcer notre territoire de vie ?
- Ces opportunités ont-elles différentes conséquences sur les divers groupes de notre communauté ?
- La gouvernance actuelle du territoire de vie est-elle en mesure de contrer les menaces et de saisir les nouvelles opportunités, rapidement et d'une manière significative ?
- Les pratiques de gestion du territoire de vie peuvent-elles être changées rapidement et de manière significative si nécessaire ?



Note : les deux dernières questions sont développées dans les sections suivantes, relatives à la **#gouvernance** et à la **#gestion** du territoire de vie. C'est à la communauté de décider si elle souhaite approfondir sa compréhension et son analyse de ces sujets.

Gouvernance d'un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire



Pour qu'un territoire de vie reste vivant et prospère dans le temps, il est nécessaire qu'un système de gouvernance efficace, équitable et légitime soit en place. L'institution de gouvernance d'un territoire de vie est généralement composée d'une ou plusieurs structures sociales (comme une assemblé générale communautaire, un conseil des aînés ou un conseil municipal) ainsi que d'un système de valeurs et de processus qui contribuent au développement, à l'obtention de l'accord et à l'application des règles et réglementations.

La gouvernance c'est qui décide, comment les décisions sont prises et qui s'assure que ces décisions soient appliquées. Elle concerne le pouvoir, l'autorité et la responsabilité. **En savoir plus!**

Bien que l'**#outil de résilience et de sécurisation** propose quelques questions basiques sur la gouvernance d'un territoire de vie, certaines communautés pourrait vouloir entrer dans des discussions et une compréhension plus profondes du sujet. Ces questions d'orientation peuvent les aider :



Légitimité et équité

- Les institutions de gouvernance de notre territoire de vie sont-elles acceptées et appréciées par toute la communauté ?
- Dans les processus de prise de décision et de communication de notre territoire de vie, les points de vue des différents groupes de notre communauté sont-ils équitablement représentés ?
- Est-ce que certains groupes de notre communauté (p. ex. hommes et femmes, ainés et jeunes, minorités ethniques ou groupes linguistiques) sont avantagés, ou au contraire, expérimentent des impacts négatifs, suite à nos décisions concernant le territoire de vie ? Si oui, comment pouvons-nous y remédier ?
- Pouvons-nous rendre le processus de prise de décision pour notre territoire de vie plus équitable et plus efficace ? Comment ?
- Pouvons-nous rendre l'application des règles relatives à notre territoire de vie plus équitable et plus efficace ? Comment ?

Vision

- Avons-nous une vision claire et commune pour notre territoire de vie ? Avons-nous un plan pour la réaliser ?
 (Voir aussi #Vision & Célébration)
- Notre vision et notre plan ont-t-ils été développés avec la participation et l'accord de tous les membres concernés de la communauté?
- Notre vision et notre plan inspirent-ils l'implication, le soutien et l'engagement de notre communauté ?

Responsabilité et transparence

- Les règles et les manières de prendre soin du territoire sont-elles largement connues par votre communauté ? Et par les acteurs extérieurs pertinents ?
- Les membres de la communauté se sentent-ils capables de parler de la gouvernance et de la gestion du territoire de vie ? Existent-il des différences selon les groupes (hommes et femmes, ainés et jeunes, minorités ethniques ou groupes linguistiques) ?
- Notre communauté documente-elle régulièrement le territoire de vie, y compris les méthodes de gouvernance et de gestion ?
- Les membres de notre communauté ont-ils accès aux informations relatives au territoire de vie, y compris aux rapports comptables ?

Leadership et responsabilité

- L'institution de gouvernance de notre territoire de vie est-elle dynamique, engagée, impartiale et courageuse ? Représente-elle d'autres valeurs culturellement importantes ?
- Notre communauté a-t-elle des leaders ou « champions » du territoire de vie, forts et engagés ?
- Ces leaders sont-ils capables d'inspirer toute la communauté à s'impliquer et s'engager ?

Résultats et apprentissage

Le territoire de vie est-il bien conservé et sa santé écologique préservée ou améliorée ?

- Les menaces et les opportunités sont-elles reconnues et traitées de manière juste et efficace ?
- Le territoire de vie contribue-t-il à des moyens de subsistance locaux durables ?
- Contribue-t-il à préserver l'héritage culturel et la fierté de la communauté ?
- Contribue-t-il à l'auto-détermination de la communauté et à la jouissance des droits et responsabilités collectifs de ses membres ?
- Les connaissances et les apprentissages, tant ancestraux que modernes, sont-ils intégrés dans la vision de la communauté et dans les décisions qui concernent le territoire de vie ?

Gestion d'un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire



La « gestion » d'un territoire de vie englobe toutes les actions mises en œuvre pour en prendre soin, pour le préserver et en tirer avantage. Elle inclut généralement différentes activités, orientées et inspirées par les décisions de gouvernance, dont la surveillance et l'application des règles établies, les récoltes et le bon usage des ressources naturelles ainsi que l'observation et l'évaluation en cours des résultats. Ces activités de gestion sont souvent exposées et décrites dans un plan de gestion (ou son équivalent) et peuvent être adaptées avec le temps pour répondre aux changements et aux leçons apprises.

La gestion comprend tout ce qui est fait pour atteindre des objectifs spécifiques. Elle concerne généralement un ensemble d'activités et les moyens à disposition pour les mener à bien. **En savoir plus!**

Bien que l'**#outil de résilience et de sécurisation** propose quelques questions basiques sur la gouvernance d'un territoire de vie, certaines communautés pourrait vouloir entrer dans des discussions et une compréhension plus profondes du sujet. Ces questions d'orientation peuvent appuyer cet effort :

Plan de gestion

- Notre communauté dispose-t-elle d'un plan de gestion (écrit ou oral) ?
- Le plan de gestion est-t-il basé sur les expériences et les connaissances de notre communauté ?
- Le plan de gestion respecte-t-il les décisions communautaires et la vision du territoire de vie ?
- Existe-t-il un suivi des résultats et des impacts des activités de gestion ?
- Le plan de gestion est-il intégré dans des plans à plus grande échelle (comme l'aménagement du territoire au niveau municipal ou régional), de façon à ce que les contributions et les besoins du territoire de vie soient reconnus et pris en compte ?



Capacités humaines et techniques

- Y a-t-il assez de personnes engagées dans la gestion du territoire de vie et, plus particulièrement, sont-elles capables d'appliquer les règles définies par notre communauté ?
- Ont-elles les compétences et le matériel nécessaires pour mettre en place efficacement le plan de gestion ?
- Si non, pourraient-elles être formées, ou acquérir d'une manière ou d'une autre ces compétences et ce matériel ?

Ressources et contributions

- Les ressources et les contributions actuellement disponibles sont-elles suffisantes pour répondre aux besoins de gestion de notre territoire de vie (comme du volontariat ; des contributions en nature ; des infrastructures comme des bateaux, des voitures, des téléphones ; des financements ?)
- La provenance de ces ressources est-elle fiable et durable ?
- Avec plus de ressources ou avec des ressources plus appropriées, que pourrions-nous améliorer ?



Alors que le rôle de la communauté est primordial en ce qui concerne la gouvernance d'un territoire de vie « défini », il ne l'est pas en matière de gestion.

Certaines communautés gardiennes décident de déléguer la gestion de leurs territoires. Cela s'explique par des raisons techniques, légales ou encore pratiques. Cependant, dans tous les cas, qu'elle soit directe ou indirecte, une gestion efficace du territoire du vie est nécessaire pour construire et pérenniser l'auto-détermination de la communauté. Il est donc important de comprendre de quelle manière s'effectue la gestion, y compris les connaissances, les compétences et les capacités humaines et financières dont elle dépend.





VISION & CÉLÉBRATION

Un moment fondamental de tout processus de renforcement autonome est quand la communauté **se reconnaît** gardienne de son territoire de vie et s'engage collectivement à conserver ce rôle à l'avenir. La forme de cet engagement peut varier selon les peuples et les communautés, mais il se focalise généralement sur les capacités et la volonté collectives de gouverner et de gérer le territoire concerné.

L'auto-reconnaissance en tant que communauté gardienne est souvent plus forte lorsqu'elle s'appuie sur ou s'accompagne d'une **vision partagée du territoire de vie**. Certaines communautés estiment qu'une telle vision est implicite dans leurs croyances spirituelles et dans leur mode de vie, mais trouvent néanmoins utile de la rendre explicite. D'autres peuvent trouver utile de susciter, ou de continuer à développer, ainsi que d'articuler une telle vision. S'il est loin d'être simple de se mettre d'accord sur une vision commune, cet objectif peut souvent être atteint grâce à une médiation **subtile** et du **temps** pour discuter et évaluer les options.

L'auto-reconnaissance collective de votre communauté peut **culminer avec un événement lors duquel vous affirmez une vision de l'avenir désiré**, vous prenez l'engagement d'en être le gardien et vous suscitez l'enthousiasme et le sens de l'unité. Cela peut nécessiter une organisation préalable importante, avec l'élaboration d'éléments de compréhension partagée qui peuvent prendre des mois ou des années à se développer.

Dans tous les cas, si et quand votre **communauté se reconnaît comme gardienne du territoire de vie** et s'engage à endosser ce rôle...le moment est venu d'organiser une **célébration** ou tout autre événement approprié!



On peut affirmer que les capacités collectives de gouvernance et de gestion contribueront (et renforceront) les droits et responsabilités collectifs pour la conservation (diversité, intégrité...) du territoire et pour l'autodétermination durable de ses gardiens. Selon le contexte, il reviendra à la communauté de décider ensuite si elle cherchera à faire reconnaître ces droits et responsabilités dans la législation et la politique nationales, et/ou dans la pratique. En d'autres termes, avezvous besoin et souhaitez-vous recevoir le respect et le soutien approprié (y compris le CLIP pour les interventions) des autres communautés, de l'État et d'autres acteurs externes ? Si c'est le cas, la meilleure façon d'y parvenir est de vous appuyer sur votre propre reconnaissance autonome et votre engagement. Pour en savoir plus sur ces concepts clés (principalement en anglais) : toolbox.iccaconsortium.org/meanings-and-more/

S'auto-reconnaître comme gardien d'un territoire de vie : questions pour une discussion communautaire



L'équipe de médiation peut proposer les questions ci-dessous pour aider la communauté à renforcer son processus d'auto-reconnaissance en tant que gardienne d'un territoire de vie. Cela peut se faire **avant, pendant ou après** une discussion communautaire axée sur le **développement d'une vision de l'avenir désiré**.

- Est-il clair que certains choix à faire aujourd'hui (par le gouvernement, le secteur privé, d'autres communautés ou nous-mêmes) affecteront de manière significative l'avenir de notre territoire de vie et de nos vies? Avons-nous des exemples de tels choix?
- Existe-t-il des **décisions fondamentales que la communauté peut prendre aujourd'hui** pour influencer ces choix? Avons-nous des exemples de telles décisions?
- Pouvons-nous imaginer notre futur en tant que communauté florissante, gardienne d'un territoire de vie prospère? Pourrions-nous vivre confortablement, travailler et assurer nos propres moyens de subsistance tout en maintenant notre territoire dans des conditions florissantes?
- Qu'est-ce que cela impliquerait pour notre façon de vivre, de travailler et de nous organiser? Sommes-nous **prêts et disposés** à le faire?
- Sommes-nous prêts à **nous engager** à soutenir de tels choix, par exemple en élaborant et en signant un **engagement**, une **charte** ou une liste de **principes et de critères que** nous sommes disposés à suivre dans notre relation avec le territoire de vie?



Pour discuter de ces questions, vous pouvez explorer les concepts de « **guardiens** » et d' « **auto-détermination durable** » (voir également : **toolbox.iccaconsortium.org/meanings-and-more/**, principalement en anglais.)



Un excellent moyen d'aider votre communauté à envisager l'avenir qu'elle souhaite et à prendre les décisions cruciales à ce sujet est de permettre à certains **représentants de voyager pour voir les résultats obtenus par d'autres territoires** suite aux choix et décisions des communautés, gouvernements et autres. À leur retour, vos représentants partageront ce qu'ils ont appris, informeront les autres et clarifieront les conséquences probables de vos actions.

Envisager l'avenir désiré du territoire de vie : questions pour une discussion communautaire



Pour développer une vision collective de l'avenir désiré pour un territoire de vie et sa communauté gardienne, les questions suivantes peuvent constituer un bon point de départ :

- À quoi ressemblerait notre territoire de vie s'il prospérait pleinement aujourd'hui (« dans sa meilleure version »)? Imaginons-le en termes d'apparence (le paysage, la nature, les établissements humains, les routes, la présence de la communauté, le comportement apparent des gens…) mais aussi en termes de caractéristiques intrinsèques (la qualité du sol, de l'eau, de l'air, l'intégrité des fonctions écologiques, la présence de la diversité biologique et de la diversité culturelle, le sentiment de bien-être…).
- À quoi ressemblerait notre territoire dans le futur par exemple dans cinq, dix et cinquante ans — s'il était alors pleinement prospère? Une fois encore, imaginons-le en termes d'apparence et de caractéristiques intrinsèques.

Chaque participant à la discussion communautaire peut avoir sa propre manière de décrire son avenir désiré pour le territoire de vie. Si tel est le cas, l'équipe de médiation pourrait alors enquêter :

- Y a-t-il des **éléments communs** entre nos visions individuelles?
- Pouvons-nous les identifier et nous mettre d'accord sur un ensemble d'éléments essentiels pour construire une vision partagée par tous?
- Sur la base de cette vision, pouvons-nous réaffirmer notre rôle de gardiens?



Diverses formes d'**imagerie guidée** peuvent être utilisées pour développer une vision collective de l'avenir souhaité pour un territoire de vie et sa communauté gardienne; voir **outil d'imagerie guidée** (seulement en anglais)



L'équipe de médiation peut énumérer les éléments communs de la vision collective et confirmer l'approbation de tous.

Célébrer l'engagement envers le territoire de vie : questions pour une discussion communautaire



Une célébration peut mettre en lumière ce que la communauté a réalisé et ce qu'elle souhaite réaliser encore, en générant de la fierté et une nouvelle énergie, et en exprimant explicitement l'**engagement collectif à conserver**



un territoire de vie. Les célébrations sont essentielles pour placer la mémoire commune, la conscience de soi et l'unité au centre de la vie communautaire.

... que voulons-nous célébrer, et pourquoi?

- Notre vision commune et notre engagement en faveur du territoire de vie devraient-ils être marqués par une **cérémonie** ou un autre événement avec la participation de l'ensemble de la communauté?
- Quels seraient les **résultats positifs souhaités** de cette célébration? Y aurait-il des problèmes potentiels à organiser une célébration? Si des problèmes potentiels existent, que pouvons-nous faire pour les pallier?
- Quel type d'événement serait approprié par exemple une cérémonie traditionnelle, intégrant éventuellement des éléments spirituels? Un événement «moderne» avec des discours et des signatures? Une approche mixte? Un événement élaboré avec divers éléments (nourriture et boissons, chants, danses, expositions d'art, foire de produits naturels du territoire de vie, etc.)?
- Quels termes utiliserons-nous pour désigner notre territoire de vie et notre communauté gardienne? Avons-nous un **nom** spécifique pour le territoire — déjà discuté et largement accepté par l'ensemble de la communauté — qui pourrait être réaffirmé et largement utilisé? (Voir aussi #Agir & Communiquer)
- Comment allons-nous organiser la célébration pour s'assurer d'atteindre les résultats souhaités? Par exemple devons-nous partager des informations ou une déclaration sur notre vision de l'avenir désiré? Devons-nous partager une déclaration sur notre reconnaissance autonome en tant que gardiens, par exemple l'engagement, la charte ou les principes et critères que nous avons adoptés? Si tel est le cas, qui devrait prononcer ces déclarations les anciens de la communauté, les jeunes, l'organe de gouvernance du territoire de vie? Devrions-nous inclure dans le programme une discussion sur les documents officiels qui reconnaissent notre communauté comme gardienne du territoire?

... comment organiser la célébration?

- Si nous organisons une célébration, **quand** devrait-elle avoir lieu? Doit-elle coïncider avec un jour de marché ou un jour férié? Devrions-nous célébrer après une marche collective sur le territoire, comme cela se fait dans de nombreuses cultures traditionnelles? Si oui, quelle saison et quelle période conviendraient le mieux?
- Tous les membres de la communauté devraient-ils y participer? Quel rôle les aînés devraient-ils jouer? Les jeunes? Les femmes? Les hommes? Les enfants?
- Qui devrait être invité à se joindre à la célébration (uniquement notre communauté ou également d'autres communautés, les autorités étatiques, les alliés, etc.)?
- Qui devrait organiser la cérémonie? Certaines personnes peuvent-elles se porter volontaires pour s'en charger?
- Qui devrait apporter son soutien à l'évènement (en donnant du temps, des fonds, de la nourriture, des boissons, de la musique ou d'autres contributions)?



Il n'y a pas de « meilleur moment » : une célébration tenue dans un contexte de menaces accrues ou de nouvelles opportunités peut réaffirmer la vision de la communauté et générer de l'énergie pour l'action. Une célébration qui a lieu après l'élaboration d'un plan d'action concret pour matérialiser la vision partagée qui a été convenue peut susciter la volonté de s'engager et d'agir (voir aussi #Agir & Communiquer).

D'autres l'ont fait...venez voir !



Une vision pour le Parc de la Paix de Salween : de la création à l'engagement

Kholo Tamutaku Karer (en français : Parc de la Paix de Salween) s'étend sur 5 485 km² de bassin le long de la rivière Salween, une région de Birmanie/Myanmar qui revêt une grande importance tant pour la biodiversité mondiale que pour les moyens de subsistance de nombreuses communautés autochtones Karens. Le bassin de la rivière Salween est le territoire de vie de ses gardiens autochtones Karens depuis environ trois mille ans, mais la **déclaration autonome du Parc de la Paix de Salween** est relativement récente (décembre 2018).

Les quelques 60 000 résidents ont suivi un long et laborieux processus de consultations successives, ont élaboré une charte comprenant des règles convenues et ont finalement proclamé que leur territoire était consacré à la réalisation de trois de leurs aspirations fondamentales: 1. la paix et l'autodétermination; 2. l'intégrité environnementale; et 3. la survie culturelle. Dans une région qui a souffert de plus de 60 ans de guerre civile, le territoire est désormais consacré à la paix et à la protection d'un refuge pour la biodiversité et la culture karen (y compris les systèmes coutumiers de gouvernance et de gestion foncière) contre les menaces anciennes et nouvelles.



Les villageois de Gha Lay Der faisant la récolte dans leurs fermes de riz.



Groupes d'agriculteurs des hautes terres partageant des semences ETH, jardin biologique.



Les agriculteurs vendent sur un marché local les produits cultivés en utilisant les techniques de culture traditionnelles des Karens.



De champ de bataille à refuge : introduction au Parc de la Paix de Salween ; KESAN, 2017, 4 mn (en anglais). Un récit percutant et révélateur de la manière dont les communautés karens se sont organisées pour affirmer leur vision dans une charte, revendiquer le Parc de la Paix de Salween, planifier l'avenir et célébrer leurs propres réalisations et leur engagement pour l'avenir.



Célébration de la proclamation du Parc de la Paix de Salween; KESAN, 2018, 11 min (en anglais).





AGIR & COMMUNIQUER

Pour qu'un processus de renforcement autonome génère des résultats concrets, votre communauté devra tôt ou tard « agir », ce qui signifie généralement **développer et mettre en œuvre une ou plusieurs initiatives spécifiques**.

Ces initiatives doivent d'abord passer par une bonne compréhension des forces de votre communauté, des défis, menaces et opportunités auxquelles elle fait face (voir **#Comprendre**) au regard de son rôle de communauté gardienne et de sa vision du futur désiré (voir **#Vision & Célébration**). En d'autres termes, votre communauté dans son entier doit réfléchir et décider ce qui doit être mis en place pour que sa vision commune du territoire de vie devienne une réalité.

Par exemple, si votre communauté souhaite préserver son territoire pour assurer un mode de vie sain, elle doit empêcher l'installation d'industries nuisibles sur le plan écologique, en trouvant, par exemple, le moyen d'éviter que le gouvernement ne leur accordent des concessions. Si la communauté souhaite que ses jeunes restent au lieu de migrer vers les villes, elle doit renforcer le système éducatif local et leur offrir des opportunités de gagner leur vie. Cela demande une vision pour l'avenir, une planification rigoureuse et des ressources.

À mesure qu'elle développera ses plans d'action et, en général, son processus de renforcement autonome, votre communauté sera amenée à créer des liens avec d'autres (communautés voisines, organisations alliées, gouvernement) et à **communiquer de façon stratégique sur son territoire de vie**. Cela peut survenir à plusieurs niveaux – de la localité ou du paysage, national et international - et sur des sujets variés. Les initiatives de communication ont souvent pour but d'informer les autres sur le territoire de vie et les actions de la communauté, ses droits légaux et coutumiers, ainsi que ses responsabilités. Un objectif commun est d'assurer que votre communauté soit reconnue, soutenue et respectée de manière appropriée. Un autre objectif commun est d'obtenir de l'aide pour des activités spécifiques, dans le respect des décisions prises par la communauté.



...les nombreux avantages d'une bonne communication : les bénéfices qu'apportent les initiatives de communication vont souvent au-delà du visible. Par exemple, le développement et le partage de la communication permet à la communauté de renforcer sa conscience de soi et sa transparence, améliorant ainsi sa gouvernance. La communication crée des connexions avec d'autres communautés. Vous pouvez inspirer d'autres communautés...et aussi en savoir plus à leur sujet, trouver des points communs, apprendre d'elles et même collaborer (voir #Agir avec les autres). Les approches en matière de communication doivent être élaborées stratégiquement et adaptées au contexte et aux besoins spécifiques. Vous trouverez sans doute des informations utiles et des outils efficaces dans les éléments précédents #Réfléchir, #Documenter et #Comprendre. Toutefois, une équipe de communication communautaire spécialisée, active et dotée de connaissances spécifiques en la matière, pourrait générer du matériel supplémentaire.

Planifier et agir : questions pour une discussion communautaire



Les questions ci-dessous peuvent aider votre communauté à dresser une **analyse simple de la situation** et à identifier les **actions prioritaires** pour concrétiser la vision de l'avenir désiré pour le territoire de vie et sa communauté gardienne.

- À la lumière des forces, défis, menaces et opportunités que rencontre notre territoire de vie (voir #Comprendre) et de notre rôle de gardiens (voir #Vision & Célébration), que devons-nous mettre en place, ou changer, pour réaliser la vision positive de notre communauté et notre territoire de vie, dès à présent et à l'avenir?
- Est-ce qu'un blocage existe à ce changement ? Si oui, que faire pour le surmonter ou l'empêcher ?

- ... Quelles sont nos actions prioritaires?

- Plusieurs possibilités existent :
 - o Défendre le territoire de vie contre des menaces spécifiques
 - o Renforcer la reconnaissance (p. ex., la reconnaissance juridique) de la propriété foncière ainsi que d'autres droits
 - o Renforcer le respect de la gouvernance communautaire (externe et/ou interne)
 - o Restaurer ou mieux protéger les écosystèmes et les espèces de notre territoire de vie
 - o Renforcer la capacité de notre territoire à assurer nos moyens de subsistance (comme l'approvisionnement en eau, des ressources productives, la protection contre les désastres)
 - o Renforcer la connexion entre le territoire et la communauté
 - o Recevoir l'appui concret de la police, des agences techniques, du système juridique
 - o Obtenir une meilleure aide socio-économique, interne ou externe, pour accomplir notre rôle de gardiens

Une fois que votre communauté a identifié une ou plusieurs priorités sur lesquelles agir, la planification concrète peut commencer. Voici quelques questions pour amorcer la discussions :

- ... les quoi?, qui? et quand? du plan d'action

- Pour chacune de nos priorités choisies, que souhaitons-nous accomplir exactement?
- Qui pourrait s'engager?
 - o Que pouvons-nous faire en tant que communauté ? Des changements majeurs sont-ils nécessaires dans notre manière de vivre, de travailler et de nous organiser ?
 - o Qui, dans notre communauté, peut (ou pourrait) être source de leadership et d'inspiration ?
 - o Envisageons-nous un rôle spécifique pour les ainés de notre communauté ? Et pour les jeunes, les femmes, les hommes, les enfants ?
 - o Qui d'autre peut (ou pourrait) participer et s'engager ?

AGIR & COMMUNIQUER

- o Que pouvons-nous faire de concert avec d'autres communautés gardiennes et alliés locaux ?
- o Sur quels partenariats ou quelles alliances pouvons-nous compter; pouvons-nous en chercher de nouveaux? (Voir aussi **#Agir avec les autres**)
- Quelles « actions prioritaires » spécifiques pouvons-nous prendre ?
- Existent-il des éléments de #communication à intégrer à nos actions prioritaires ?
- **Quand** devrions-nous agir? Le cas échéant, devons-nous communiquer en amont (« annoncer ce que nous allons faire ») ou bien à l'issue de nos actions (« reporter ce que nous avons fait »)?
- De quelles ressources humaines, financières et autres avons-nous besoin ?
 - o Avons-nous les ressources pour mener à bien nos actions prioritaires y compris les connaissances, les compétences, l'information, le temps et tout autre outil technologique pertinent (p. ex. appareils photo, GPS, véhicules, équipement de communication....)?
 - o Quelles ressources techniques, humaines et/ou financières supplémentaires nous seraient nécessaires ?
 - o Comment pouvons-nous obtenir ces ressources supplémentaires, notamment celles provenant d'autres communautés, de partenaires, donateurs, etc.?
 - o Comment devons-nous suivre et communiquer les progrès accomplis ? (Voir aussi #Réévaluer & Renouveler).



Vous trouverez ici des **outils et méthodes** (seulement en anglais) utiles pour les discussions communautaires : *brainstorming* groupal, cartographie des problèmes et solutions, techniques du groupe nominal, exercices de classement et autres!

D'autres l'ont fait...venez voir !



Les Wampis chassent des mineurs d'or illégaux de l'Amazonie péruvienne...

Début 2016, la destruction et la contamination causées par les petits orpailleurs illégaux –utilisant des pompes à moteur et du mercure dans les cours d'eaux – est devenu un sujet de préoccupation majeur tout au long du Rio Santiago (Kanus), au sein du Territoire intégral autonome du Peuple Autochtone Wampis dans la partie nord de l'Amazonie péruvienne. Au cours d'une assemblée dans l'une des communautés affectées, Puerto Galilea, environ 100 participants ont discuté du problème et décidé d'agir. Ils ont alors officiellement demandé aux leaders du gouvernement autonome de la Nation Wampis, récemment formé, d'organiser une campagne visant à faire respecter l'interdiction de cette activité dangereuse.

L'assemblée lance un ultimatum aux mineurs d'or : ils ont un mois pour quitter le territoire Wampis.

AGIR & COMMUNIQUER

Durant ce mois, d'autres assemblées se sont tenues, afin d'intégrer d'autres communautés au-delà de Puerto Galilea et tenter de convaincre ceux qui continuaient à encourager l'extraction de l'or (ces derniers bénéficiant d'avantages économiques du fait de la présence des mineurs). À cette même période, une commission a été formée et s'est rendue à Lima pour faire pression sur les autorités compétentes afin qu'elles agissent. La commission a remis la pétition directement en mains de ses destinataires, et son impact a été d'autant plus important qu'elle a dénoncé l'indifférence des autorités lors d'entretiens médiatisés. Cette pression publique s'est accompagnée d'une annonce : les Wampis « expulseraient pacifiquement » et par leurs propres moyens les mineurs d'or dans le cas où les autorités échoueraient à le faire.



Le site web du Gouvernement autonome territorial de la Nation Wampis est un bon exemple d'une communication internet efficace, avec des informations de fond, des actualités mises à jour et des liens vers des chaînes de réseaux sociaux (en espagnol): nacionwampis.com

Peu de temps avant que l'ultimatum n'expire, les mineurs ont abandonné le principal site d'extraction, en cachant leur équipement. Malgré cela, les Wampis ont mobilisé 200 hommes qui ont voyagé sur un bateau affrété, en provenance de plusieurs communautés, afin d'inspecter le principal site minier illégal. Ils étaient accompagnés de la police ainsi que d'un procureur général, qui ont confirmé l'illégalité des activités minières. Certains des mineurs n'étaient toutefois pas totalement découragés puisqu'ils sont ensuite retournés sur les lieux, en l'absence de surveillance permanente sur le site et d'une force de défense civile locale active.

Il a fallu un an de plus au gouvernement Wampis pour résoudre la situation, au cours de laquelle ils ont : continué à faire pression sur les autorités étatiques, sollicité et obtenu l'intervention de la police, formé un comité de surveillance avec des membres de la municipalité et de la défense civile, et même organisé une seconde expédition d'expulsion avant de finalement obtenir gain de cause. En 2018, ils réussirent à mettre fin à l'exploitation minière illégale d'or le long du Rio Santiago...et espèrent que ce sera définitif. Notons que le succès de cette campagne semble être dû à la persistance de la Nation Wampis. Elle n'a eu cesse de se rassembler, de planifier et d'agir de façon répétée et n'a jamais abandonné son objectif ultime.







Photos: Jacob Balzani-Lööv

D

Queremos vida sana, no queremos contaminación. La campagne des Wampis contre l'exploitation minière illégale d'or est reprise dans ce film de 18 minutes (en espagnol ; sous-titres en portugais).

Communication stratégique : questions pour une discussion communautaire



Une communauté peut communiquer sur plusieurs niveaux :

- En interne p. ex. en s'assurant que tout le monde connaisse les règles et les normes du territoire ; en célébrant les liens de la communauté avec son territoire ; en favorisant le respect et l'engagement envers le territoire d'une génération à l'autre ; en développant la conscience de soi, la transparence et la responsabilité au sein de la communauté ;
- À travers le paysage local p. ex. en sensibilisant sur le territoire de vie, dont ses règles et règlementations ; en valorisant le respect de la part de communautés gardiennes d'autres territoires de vie et en aidant à la coordination avec elles ainsi qu'avec d'autres acteurs ; et
- Au niveau national et/ou international et avec des réseaux appropriés de territoires de vie p. ex. en aidant à la reconnaissance et au soutien appropriés d'un territoire de vie et/ou aux territoires de vie en général.

Questions utiles pour planifier une communication stratégique et efficace :

... pourquoi, qui et quoi ?

- Pourquoi souhaitons-nous communiquer sur notre territoire de vie ?
- Quels sont les **publics** que nous souhaitons toucher et quels sont nos objectifs spécifiques en fonction des différents publics visés, autrement dit que souhaitons-nous qu'ils comprennent et fassent ?
- Sommes-nous prêts à passer **d'une simple information à une véritable communication**, ce qui implique de recevoir une rétro-alimentation et d'engager des conversations ouvertes ?
- Quelle information spécifique ou « histoire » souhaitons-nous partager avec chaque public ? (Par exemple que notre territoire est précieux et que nous souhaitons le protéger ; que nous faisons face à des menaces ; que nous pourrions saisir de nouvelles opportunités en concert avec d'autres communautés ?)

... comment et où partager une information ou une histoire ?

- Tenir des échanges directs lors de rencontres informelles ou formelles et/ou lors de célébrations au sein de la communauté et avec les communautés voisines.
- Organiser des marches au sein du territoire de vie avec les aînés et les jeunes, avec suffisamment de temps pour un partage d'informations en profondeur.
- Créer et partager des programmes radio, des histoires sous forme de vidéos ou de récits photos, du théâtre de rue ou de village, des poèmes ou encore des chansons dédiées à notre territoire.
- Inviter des journalistes à réaliser des interviews ou rédiger du contenu pour les journaux, la radio, la télévision ou pour nos propres publications.
- Écrire et diffuser des brochures, articles, livres ou posters.
- Demander aux professeurs d'avoir des discussions thématiques avec nos enfants en classe.



- S'assurer qu'un membre de la communauté se charge d'élaborer un site web sur le territoire de vie et de créer un groupe d'échange et de partage sur un des principaux réseaux sociaux accessibles à notre communauté.
- Convaincre nos jeunes, actifs sur les réseaux sociaux, de partager sur leurs propres réseaux des informations pertinentes qui concernent directement le territoire de vie — en particulier lorsqu'il est menacé ou bien qu'il va célébrer un succès important.

... et les risques, opportunités, capacités et ressources

- Le partage d'informations sur le territoire de vie comporte-t-il des **risques** p. ex. exacerber les conflits ou attirer une attention non désirable ? Comment les éviter ou les minimiser ?
- Le partage d'informations offre-t-il des **opportunités** p. ex. un soutien et une sécurisation renforcée du territoire de vie et de la communauté gardienne ? Comment les optimiser ?
- Au sein de la communauté, qui peut le mieux contribuer aux efforts en matière de communication ? Existet-il des compétences et des ressources spécifiques que nous pouvons utiliser efficacement (des personnes avec des compétences de comédien, d'écrivain, avec une grande voix ou une expérience des réseaux sociaux) ?
- Notre communauté a-t-elle intérêt à établir une équipe ou un comité de communication ?
- Un appui externe est-il nécessaire pour les activités de communication ? Si oui, à quelles fins ?



Votre communication est **stratégique** lorsque l'intention est claire, les pours et contres ont été largement débattus et des décisions significatives en matière de communication ont été prises et mises en œuvre. Votre communication est **efficace** lorsqu'elle atteint les résultats escomptés.

D'autres l'ont fait...venez voir !



Lisez ces histoires de comment des stations de radio ont renforcé les actions en Amazonie péruvienne et au Sénégal, et explorez de nombreux exemples de vidéos participatives!

Tuntui Wampis sensibilise et renforce l'action du territoire de vie des Wampis

Diffuser des programmes de radio en langues locales peut être un outil puissant de partage d'information et inspirer des actions en faveur des territoires de vie. « Tuntui Wampis » est une station de radio locale au service du gouvernement territorial de la Nation Wampis au Pérou, une institution autochtone à gouvernance autonome établie depuis 2015. Une des premières décisions du gouvernement autonome Wampis a été de créer une station de radio au service de son peuple. Le nom fait référence au tambour Tuntui, traditionnellement utilisé pour envoyer des messages à distance. En diffusant en langue Wampis et en espagnol, le programme de radio renforce le sentiment de fierté et informe les communautés Wampis, éparpillées sur un large territoire, du processus de gouvernance et des décisions prises durant les sommets Wampis. Les programmes énoncent et appellent au

AGIR & COMMUNIQUER

respect des règles et des réglementations et informent les Wampis sur la manière de faire face aux menaces actuelles. En raison du manque d'infrastructure de communication sur le territoire Wampis, la radio est essentielle pour transmettre les salutations entre familles et amis vivant dans des communautés éloignées, et pour informer de l'actualité locale, nationale et internationale.

Tuntui Wampis est gérée par deux professionnels de la communication Wampis, formés de l'autre côté de la frontière, en Équateur, grâce à l'alliance des Wampis avec la fédération Shuar voisine, qui a géré une radio pendant plusieurs années. L'achat d'une tour de transmission et d'équipements a été possible grâce au soutien de l'ONG partenaire IWGIA ainsi qu'aux conseils techniques de l'agence de presse autochtone SERVINDI basée au Pérou. Après des problèmes liés à un approvisionnement en électricité peu fiable, le transmetteur fonctionne aujourd'hui à l'énergie solaire et a étendu son réseau de distribution jusqu'aux villages dans un rayon de 60 km. Depuis 2019, la station de radio dispose aussi d'une connexion à internet par satellite.

Tuntui Wampis est donc un atout précieux pour les Wampis dans l'exercice de leur autonomie en matière de communication, en répondant au besoin de la Nation Wampis de se tenir informée des activités de ses représentants et d'avoir une source d'informations générales, indépendantes et culturellement intéressantes. Actuellement, l'objectif du gouvernement Wampis est de renforcer davantage le rôle de la radio en tant que centre médiatique communautaire. Les jeunes Wampis seront formés au journalisme et à la communication afin de produire leurs propres programmes de radio, ainsi que des vidéos, et les diffuser via leurs réseaux sociaux, ce qui est essentiel pour rester connectés avec les étudiants et les migrants ayant quitté le territoire.



Photo: @ Philipp Eyer



Photo: @ Philipp Eyer



Photo: @ Thomas Niederberger



Photo: @ Jacob Balzani-Lööv



La radio Tuntui Wampis est présentée au début de ce film consacré au Gouvernement autonome de la Nation Wampis (en espagnol) : **El tiempo es Agua - Gobierno Autónomo Wampis - Perú**

Kawawana : sensibiliser et renforcer l'action au bénéficie des territoires de vie grâce à la radio locale

Un programme de radio local en langue Djola s'est révélé très utile pour le territoire de vie Kawawana mais contrairement à l'expérience péruvienne, les pêcheurs Djola en charge du programme Kawawana n'ont pas de radio locale à leur disposition et doivent chercher des financements pour acheter du temps d'antenne. De 2010 à 2020, les programmes ont été rares et sporadiques...mais toutefois très efficaces. Les programmes Kawawana durent généralement une heure et permettent aux auditeurs d'appeler et de poser leurs questions ou partager leurs commentaires immédiatement en « direct ». Ils sont menés par des personnes qui connaissent bien l'histoire du territoire de vie et les éléments propres à son développement, son plan de gestion, sa structure de gouvernance, ses activités de surveillance, ses infractions et rétributions dues aux d'infractions, etc. Les questions, réponses et explications doivent être très concrètes et spécifiques pour que le programme ait du sens aux yeux de ses auditeurs locaux. Globalement, selon les gardiens de Kawawana, les programmes de radio ont considérablement renforcé la visibilité du territoire de vie et encouragé d'autres communautés à les imiter et établir leurs propres territoires de vie.

Renforcer la communication grâce à la vidéo participative

Les récits participatifs avec images et vidéos sont également un outil de communication puissant. Depuis plus d'une décennie, le Consortium APAC promeut la réalisation de récits sur les territoires de vie sous forme de vidéos et de photos, qui peuvent être visionnés sur son site internet. Cliquez sur le nom des pays pour voir des exemples venant du Népal et de la Vallée de Tsum; d'Iran; du Niger; de République Démocratique du Congo (1) et (2); du Cambodge; d'Inde; des Philippines; de Birmanie/ Myanmar; d'Équateur; d'Indonésie; du Sénégal; du Kenya; d'Espagne (1) et (2); de Bolivie; du Chili... Bien que les approches varient selon les vidéos, toutes ont contribué à la conscience de soi et à l'unité au sein des communautés gardiennes.

Vous pouvez également lire **ici** l'histoire d'une alliance panafricaine, qui a utilisé la vidéo participative comme outil de partage d'informations relatives à ses territoires de vie.





De nombreuses communautés gardiennes sont confrontées à des défis semblables. Votre communauté pourrait bénéficier du partage d'expériences et de l'union des forces avec d'autres. À cet égard, le renforcement autonome implique en fin de compte un renforcement mutuel entre pairs et alliés, qui commence généralement par un type de mise en réseau.

La mise en réseau au niveau national (et parfois international) et l'organisation d'une action collaborative peuvent contribuer à créer une masse critique de soutien aux territoires de vie, qui génère à son tour :

- la conscience mutuelle et la solidarité, notamment pour faire face aux menaces qui pèsent sur les territoires de vie ;
- des moyens d'action renforcés (tirés de nombreuses sources);
- une meilleure compréhension des questions et des priorités communes, notamment pour saisir les opportunités et utiliser efficacement les ressources :
- une meilleure visibilité nationale et internationale de l'ampleur des avantages des territoires de vie ; et
- un plaidoyer efficace en faveur de l'amélioration des politiques et des pratiques.

Des efforts partagés commencent souvent par des échanges et un apprentissage entre les communautés voisines gardiennes et leurs alliés, comme des visites de terrain, des dialogues, des ateliers ou fournir de l'aide pour surmonter un problème.

Au fil du temps, des réseaux ou des plateformes peuvent évoluer et s'établir de façon régulière, voir formelle, et développer un soutien mutuel au travers d'actions et d'efforts de plaidoyer. Voici quelques exemples :

- l'analyse et la planification conjointes pour identifier et traiter les questions et les priorités nationales et internationales;
- des campagnes de communication visant à accroître la visibilité des territoires de vie et à solliciter un appui pour faire face à des menaces spécifiques et à d'autres objectifs de plaidoyer ;
- les processus de soutien et d'examen par les pairs, y compris ceux nécessaires à l'inscription de l'APAC aux registres national et international; et
- des campagnes de plaidoyer pour une reconnaissance et un soutien appropriés, y compris pour améliorer la législation et les politiques nationales et/ou internationales pertinentes concernant les territoires de vie.

Des réseaux pour les territoires de vie : options et questions pour une discussion communautaire



Un réseau APAC est un réseau d'individus, de communautés et d'organisations qui sont prêts à collaborer et échanger des conseils et un soutien par les pairs sur **différents sujets concernant les territoires de vie** (par exemple les pratiques, les politiques, les tendances, les menaces, les opportunités, les ressources...).

... quelques options pour la mise en réseau :

- Le groupe de travail : il s'agit d'un réseau informel dans lequel les gardiens du territoire de vie, les organisations alliées et les activistes et experts individuels se réunissent périodiquement pour partager des idées et travailler sur des préoccupations communes.
- La coalition ou la plateforme : il s'agit de réseaux plus formels qui se consacrent à un objectif commun, notamment en abordant des problèmes spécifiques et urgents (par exemple une coalition contre une menace imminente d'accaparement de terres ou une plateforme de soutien à une politique nationale spécifique).
- Le réseau de soutien et d'examen par les pairs au sein des territoires de vie : il s'agit de mécanismes de soutien mutuel et qui veillent à ce que les communautés gardiennes fassent des propositions significatives aux registres nationaux ou internationaux de territoires de vie. Le réseau convient de règles et de processus pour les propositions qui sont appuyées et examinées par des pairs.
- L'association ou la fédération : il s'agit d'organisations formelles, comme une association ou une fédération, qui représentent les intérêts communs des gardiens des territoires de vie. Ce modèle, plus que d'autres, permet à un réseau de recevoir et d'utiliser des ressources importantes. Il fournit également une représentation de confiance lorsqu'il interagit avec d'autres, comme les gouvernements régionaux ou nationaux.

Quel que soit le type de réseau, il est important que le choix vienne d'un besoin ressenti par les communautés et qu'il réponde à ce besoin et aux préoccupations et priorités communes.

Si un réseau de territoires de vie n'existe pas encore dans une région ou un pays spécifique, l'organisation d'une réunion entre les représentants des gardiens communautaires des territoires de vie est un moyen efficace de démarrer. La réunion donne l'occasion aux gardiens d'écouter les besoins et les idées des autres et d'établir un terrain d'entente, souvent basé sur des menaces et des opportunités communes reconnues. Au fur et à mesure que les communautés de gardiens et leurs partenaires identifient des besoins communs et de potentielles activités conjointes pour répondre à ces besoins, ils peuvent décider de développer une collaboration permanente sous forme de réseau.

... questions pour envisager l'engagement dans un réseau

- Existe-t-il des besoins, des préoccupations ou des priorités auxquels nous pourrions mieux répondre par le biais de la mise en réseau et de l'organisation conjointe avec des pairs et des alliés ?
- Notre communauté s'est-elle déjà engagée dans une action de proximité ? Qu'avons-nous appris au cours de ce processus ?



- Notre communauté dispose-t-elle de ressources pour la mise en réseau et l'organisation conjointe ?
- Y a-t-il des conditions ou des circonstances spécifiques nécessaires pour que notre communauté s'engage dans un réseau ou une activité d'organisation conjointe?
- Notre communauté connaît-elle les pairs et les alliés qu'elle envisage de rejoindre au sein d'un réseau ? Avonsnous déjà partagé des informations, des analyses de situation et des planifications, ou participé à un événement avec eux ? Si ce n'est pas le cas, devrions-nous tenter l'expérience avant de nous lancer dans quelque chose de plus engageant ?
- Si nous décidons de créer ou de rejoindre un réseau, qui représentera notre communauté au sein du réseau et comment ces représentants fourniront-ils un retour d'information à la communauté ?



Certains réseaux sont flexibles et relativement informels. D'autres sont formels et soigneusement conçus pour s'adapter à un contexte spécifique ou aborder une question particulière. Tous les réseaux devraient pouvoir bénéficier à leurs membres individuels, mais beaucoup parviennent à atteindre des objectifs plus larges. Les priorités des membres, leur contexte, leurs ressources et leurs capacités peuvent contribuer à déterminer l'approche de mise en réseau la plus appropriée.



Apprenez-en davantage sur les leçons apprises de la mise en réseau ici (en anglais).

Mise en réseau : d'autres l'ont fait...venez voir !



Des réseaux émergent et collaborent pour relever les défis à Madagascar

Au cours des deux dernières décennies, une douzaine de communautés locales de Madagascar ont reçu des prix internationaux pour leurs accomplissements exceptionnels en matière de conservation de la nature tout en assurant le bien-être et la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs membres. La volonté et la persévérance de ces pionniers ont été une source d'inspiration pour leurs pairs face aux problèmes qui affligent le pays depuis le début du millénaire : accaparement des terres, destruction des écosystèmes, trafic illégal, et surtout pêche industrielle, qui a gravement porté atteinte à la pêche artisanale.

Devant de tels enjeux, des centaines d'organisations communautaires se sont mises en réseau : elles se sont rencontrées, ont discuté des causes de la dégradation des moyens de subsistance des humains et de la nature, et ont échangé des idées et des bonnes pratiques pour résoudre leurs problèmes. Au cours de ce processus, et avec l'aide de certaines organisations de conservation et de développement avant-gardistes, elles ont formé des unions, des fédérations et des groupes de soutien intercommunautaires destinés à créer une masse critique d'influence politique et à contribuer à l'élaboration des politiques qui les concernent. Il s'agit notamment de :

- TAFO MIHAAVO— une fédération pour la promotion de la gouvernance communautaire des terres, de l'eau et des ressources naturelles. L'adhésion à TAFO MIHAAVO, qui est passée de 400 à 532 communautés membres entre 2012 et 2019, couvre actuellement 22 régions à Madagascar.
- MIHARI une union qui se consacre à la gestion locale des aires marines. MIHARI comprend actuellement plus de 200 associations gérant des aires marines gérées localement (LMMA), dont plusieurs font également partie des communautés membres de TAFO MIHAAVO.
- FANONGA- un groupe de travail composé d'experts individuels issus du monde universitaire, de l'administration et des communautés. FANONGA travaille en étroite collaboration avec TAFO MI-HAAVO sur les questions stratégiques, y compris la communication et la législation.

Ces réseaux comprennent des institutions communautaires variées. Cependant, tous leurs membres cherchent à obtenir une gouvernance collective de fait et à prendre soin de leurs territoires de vie - avec ou sans l'autorisation légale du gouvernement via un contrat de « transfert de gestion ».

À Madagascar, l'**institution du** *fokonolona* est constituée par la population d'un territoire de vie qui s'est autodéfini socioculturellement à travers les siècles. Bien qu'ils aient évolué au fil du temps, la plupart des *fokonolona* restent ancrés dans les lignées familiales locales et les règles qui régissent la terre, l'eau et les ressources naturelles des territoires collectifs. Des **contrats** sociaux, **appelés** *dina*, **sont institués par les assemblées des** *fokonolona* **et font toujours autorité. Les dina comprennent des règles, des sanctions et des récompenses pour des pratiques spécifiques. Leur efficacité est proportionnelle à la force du fokonolona qui a institué le dina, qui peut être affaibli sous la pression des politiciens locaux ou nationaux.**

Les membres de la fédération TAFO MIHAAVO sont principalement de deux types : 1) les fokonolona informels mais légitimes ; et 2) les organisations locales formelles qui portent l'abréviation « VOI », parfois regroupées en unions ou en fédérations régionales. Les membres de MIHARI sont des groupes de pêcheurs et des organisations nationales et internationales.

Les territoires de vie qui sont gouvernés et gérés par les communautés ont parfois un statut spécial en tant qu' « aire protégées/conservées par les communautés ». Ils peuvent comprendre des forêts, des lacs, des pâturages, des bassins versants, des mangroves, des zones marines ou des biens culturels collectifs, selon une législation malgache connue sous le nom de Loi GELOSE (littéralement : législation pour sécuriser la gestion locale).



Forum National MIHARI 2017.

Parfois, ils sont insérés dans des aires protégées plus amples, marines ou terrestres, gérées par l'État. Un contrat GELOSE typique transfère l'autorité de gestion à une VOI (organisation communautaire formelle) pour une période relativement courte et est accompagné de cartes du territoire et de ses ressources. Un simple plan de développement et de gestion définit généralement ce qui est autorisé dans chaque zone : dans une zone centrale, l'entrée n'est autorisée que pour les rituels ; dans d'autres zones, seuls les usages traditionnels sont autorisés ; dans d'autres zones encore, il ne peut y avoir que des cultures ou une pêche réglementées ; etc. Parfois, des conditions sont fixées pour la quantité et le calendrier de la récolte de bois ou de poisson et le rôle des diverses parties prenantes.

La cohérence ou le contraste entre les plans de gestion et les dina jouent un rôle crucial pour garantir la force et le respect des règles. En raison de ce problème et d'autres, la force, l'efficacité et les résultats finaux des efforts visant à préserver le patrimoine naturel commun varient considérablement d'une communauté à l'autre, et au sein d'une même communauté au fil du temps. Par exemple, plus une ressource naturelle est définie par le gouvernement comme « stratégique », moins les communautés qui l'ont gouvernée, gérée et conservée de génération en génération sont appelées à poursuivre leur rôle. Au contraire, les décisions concernant ces ressources « stratégiques » sont prises par une poignée d'individus « démocratiquement élus » pour quelques années. Ce mode de gouvernance quelque peu paradoxal favorise l'accaparement des bénéfices des richesses du pays par quelques individus, groupes ou entreprises dont l'objectif est de maximiser les profits dans les plus brefs délais.

Le travail en réseau permet de maintenir une concertation dynamique entre les communautés de première ligne, directement concernées, faisant ainsi contrepoids à l'injustice et à l'indifférence des autorités politiques et des instances judiciaires. Plus précisément, le grand nombre de membres qui intègrent les réseaux permet de développer une « force citoyenne » de plaidoyer considérable afin de réclamer et de défendre les droits et responsabilités collectifs des communautés gardiennes.

Tant la gouvernance collective d'un territoire de vie pour le bien commun, prônée par TAFO MIHAAVO, que la gestion locale pour les ressources marines, promue par MIHARI, et pour les ressources terrestres, promue par d'autres fédérations, s'alimentent et se complètent. Sur la base de la Constitution malgache, TAFO MIHAAVO a proposé à l'Assemblée Nationale Législative et au gouvernement exécutif des amendements à la législation concernant le



Un représentant de la LMMA partageant ses idées.

fokonolona. En outre, TAFO MIHAAVO et MIHARI se sont engagés dans des débats et ont proposé des remèdes aux politiques sectorielles qui omettent l'écologie, l'équité et le bien-être des personnes. Les exemples incluent les débats sur les forêts, la pêche, l'aménagement du territoire, l'exploitation minière, la décentralisation, les aires protégées et les droits fonciers collectifs.

Les réseaux ont des impacts directs et positifs pour leurs membres. Ils ont par exemple contribué à obtenir la résiliation d'un accord de pêche douteux signé par le gouvernement avec des partenaires prédateurs. En outre, avec le soutien des réseaux, plusieurs communautés ont manifesté contre l'octroi de licences minières ou agroindustrielles sur leurs territoires dans diverses régions de Madagascar. Mais cela a souvent coûté cher à leurs leaders, dont beaucoup ont été mis en prison...et certains ont aussi été assassinés. Gênés par les protestations populaires, le gouvernement et les entreprises qui gèrent les industries extractives ont été contraints de ralentir leur progression...mais les luttes continuent.

Les réseaux ont un besoin crucial de ressources pour leur démarrage et leur maintien, notamment pour :

- les frais d'organisation, de voyage et de séjour pour les réunions (y compris avant les événements, pour l'information de la communauté et les discussions préparatoires);
- un appui technique lors des réunions pour expliquer la législation et les politiques pertinentes et illustrer les phénomènes ayant un impact sur les communautés ;
- un appui technique pendant les réunions pour faciliter les discussions et les résolutions de manière équitable et non directive ;
- un appui pour maintenir la communication et l'intérêt de la communauté pour le travail en réseau au fil du temps ;
- un appui technique et d'autres types d'appui pour organiser le suivi, et notamment les initiatives de plaidoyer.

Au début, les communautés individuelles renforçant leur rôle de gardiens de leurs territoires de vie ont été soutenues par des projets et programmes de conservation et de développement. Pour la création de TAFO MIHAAVO, l'aide à la mise en réseau a été fournie par le PMF FEM/PNUD et la Fondation nationale Tany Meva. Pour MIHARI, les ressources ont été en grande partie gérées par Blue Ventures, une organisation internationale consacrée à la conservation marine. La vision à long terme de ces agents de soutien - nourrir une force de plaidoyer pour l'engagement communautaire dans la conservation - semble très avancée aujourd'hui. Pourtant, même si l'appui extérieur a été essentiel pour générer un réseau pour les territoires de vie à Madagascar, aucun appui extérieur n'aurait fonctionné en l'absence d'énergie et d'engagement national de la part des communautés gardiennes, des organisations non gouvernementales et des experts nationaux.

Aujourd'hui, TAFO MIHAAVO et MIHARI ont tous deux leur propre système de gestion, sont confrontés à des questions d'autonomie opérationnelle et de représentation des voix des communautés dispersées sur de vastes zones, et luttent avec des infrastructures et des technologies de communication limitées. Des divergences de vues sur la nature et le rôle des institutions locales, nationales et internationales apparaissent parfois. Mais les réseaux de base ont maintenant une force interne et un intérêt à collaborer dans un mouvement de plaidoyer commun. Et FANONGA est là pour les aider. Fin 2019, avec les encouragements et le soutien du Consortium APAC, des représentants de TAFO MIHAAVO, MIHARI et FANONGA se sont rencontrés, ont discuté de leurs objectifs politiques et ont élaboré un document commun pour analyser la situation du pays et énoncer leur vision commune. Même si leurs acquis restent précaires et vulnérables, le fait que leurs réseaux existent et soient actifs est une énorme source d'espoir pour Madagascar.

Quelles leçons peut-on en tirer pour les autres mouvements nationaux en faveur des territoires de vie ? L'une des leçons est qu'un **appui opportun aux réseaux communautaires** de la part des partenaires et alliés nationaux

et internationaux peut jouer un rôle **crucial** dans la promotion et le maintien du développement d'une organisation de réseau efficace. Une autre leçon est que le développement des réseaux met en lumière des **questions difficiles**. Par exemple, quels doivent être leurs « membres » ? (À Madagascar, les VOI légalement reconnues doivent-elles être membres ou *fokonolona* légitimes ?) Comment les organisations sui generis légitimes peuvent-elles être équitablement « représentées » ? Dans quelles conditions un réseau pourrait-il parler au nom de ses membres ? Qui pourrait aider le réseau techniquement et financièrement ? Comment leur indépendance pourrait-elle être garantie ? Il y a cependant une troisième leçon importante à tirer : seule une collaboration étroite entre une variété de réseaux, d'organisations et d'alliés dans la société peut générer la « masse critique pour le plaidoyer » nécessaire pour que les territoires de vie deviennent enfin pleinement visibles et respectés.

Préparé par Vololoniaina Rasoarimanana, avec les contributions de Vatosoa Rakotondrazafy (MIHARI), Louis de Gonzague Razafindramanandraibe, Mihanta Tsiorisoa Bakoliarimisa, Jean Claude Rasamoelina (TAFO MIHAAVO) et Grazia Borrini-Feyerabend

Inscrire un territoires de vie : questions pour une discussion communautaire



Les communautés gardiennes qui souhaitent rendre leurs territoires de vie plus visibles au niveau national ou international peuvent choisir de les « inscrire ». L'inscription consiste à ajouter des informations déterminées par la communauté (voir **#Documenter**) à une plateforme en ligne nationale ou internationale.

Le Centre mondial de surveillance de la conservation de la nature du PNUE (**PNUE-WCMC**) héberge un **registre mondial des APAC**. La participation à ce registre nécessite le soutien et l'examen par des groupes de pairs, généralement issus d'un réseau APAC au niveau national. Les communautés peuvent également saisir des informations sur leurs territoires de vie dans d'autres registres du PNUE-WCMC, tels que la **base de données mondiale sur les aires protégées (WDPA)**, ainsi que dans d'autres plateformes nationales et internationales.

L'inscription d'un territoire de vie ne doit se faire qu'avec le **consentement libre, informé et préalable** de la communauté gardienne. Dans le registre des APAC, la communauté peut déterminer quelles informations, le cas échéant, sont accessibles au public sur le site.

Vous envisagez une inscription internationale? Vous trouverez peut-être utile de vous poser ces questions:

- Notre territoire de vie et notre communauté bénéficieraient-ils d'une plus grande reconnaissance des valeurs locales et mondiales du site par exemple pour la conservation, les moyens de subsistance, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique et d'autres valeurs ? (Considérez que le processus d'inscription peut également profiter au pays, qui pourrait être en mesure de « compter » le territoire de vie pour atteindre les objectifs mondiaux en matière de biodiversité).
- La communauté gardienne gagnerait-elle à être **mieux reconnue** dans son rôle de gouvernance et de gestion d'un territoire de vie ?

- Le territoire de vie et ses systèmes de gouvernance et de gestion gagneraient-ils à être **mieux documentés**, ce qui sera probablement nécessaire pour le processus d'inscription? (Voir aussi #Documenter)
- Le processus d'inscription aura-t-il une influence positive sur la communauté, par exemple en ravivant les connaissances et les compétences en matière de conservation et en favorisant la solidarité interne et le sentiment d'identité commune ?
- L'inscription facilitera-t-elle les **relations avec un réseau d'APAC**, permettant aux communautés gardiennes d'apprendre les unes des autres dans le cadre de processus de soutien et de révision par les pairs ?
- Y a-t-il des **risques** liés à la visibilité accrue qui peut suivre la reconnaissance, comme une attention indésirable ou des personnes extérieures venant profiter des ressources naturelles ?
- Le processus d'inscription pourrait-il susciter des conflits avec les communautés voisines, le gouvernement ou d'autres acteurs clés (par exemple des entrepreneurs privés, des ONG, l'armée, etc.)
- À la lumière des avantages et des risques discutés, notre territoire de vie doit-il poursuivre son processus d'inscription ?
- Si la réponse est oui, serait-il plus approprié de le mener auprès de la **WDPA**, du **registre des APAC**, et/ou d'une autre plateforme au niveau national ou international ?
- Serait-il préférable de rendre les documents visibles pour le public ou de les garder privés ?



Il est important de noter que le WCMC n'exige pas que les communautés gardiennes soient approuvées par leurs gouvernements respectifs avant de soumettre des informations à leurs registres. Il souligne toutefois que la soumission d'informations est plus fiable lorsqu'un processus de **soutien et de révision par les pairs a eu lieu** avant la soumission.



Vous pouvez en savoir plus sur le registre des APAC du PNUE-WCMC ici. Le modèle et l'outil Mapeo présentés précédemment peuvent vous aider à préparer l'inscription internationale. Consultez également la page « significations et ressources » sur les options de registre, y compris les avantages et les risques potentiels : toolbox.iccaconsortium.org/resources/act-withothers/ (seulement en anglais)

Révision par les pairs : d'autres l'ont fait...venez voir !



Aucune méthode uniforme ne peut être appliquée pour les processus de soutien et de révision par les pairs. Les réseaux nationaux d'APAC et les organisations de médiation doivent adapter et expérimenter ce qui fonctionne le mieux selon le contexte. Des expériences pertinentes existent, entre autres, aux Philippines, en **Équateur**, en Colombie, en **Indonésie** et en **Chine**. Voir ci-dessous pour plus d'informations sur les processus de soutien et de révision par les pairs en Iran et en Espagne.

Le processus de soutien et de révision par les pairs en Iran

Un processus en quatre étapes a été défini par l'**UNINOMAD**, ou Union des tribus nomades autochtones d'Iran, en collaboration avec le **Cenesta**, ou Centre pour le développement durable et l'environnement.

- Dans une **première étape**, les communautés elles-mêmes procèdent à **trois évaluations** :
 - 1) une évaluation territoriale, impliquant une cartographie participative de leur territoire de vie ;
 - **2) une évaluation écologique**, comprenant l'ajout d'atouts écologiques aux cartes, les tendances écologiques actuelles et toutes les connaissances autochtones considérées comme pertinentes ;
 - **3) une évaluation de la gouvernance**, impliquant l'identification de l'institution de gouvernance coutumière et si nécessaire des mesures pour la renforcer.
- Dans une deuxième étape, si les résultats des trois évaluations révèlent que la zone peut être considérée comme une APAC territoire de vie, alors la communauté prend une décision libre, préalable et informée pour l'auto-reconnaître comme telle etl envoie ensuite la documentation relative au territoire de vie à l'UNINOMAD pour d'éventuels commentaires et questions.
- Lors de la troisième étape, lorsque tous les commentaires et les questions sont résolus, l'UNINOMAD soumet la documentation et toute information supplémentaire au registre national des APAC en Iran, qui est géré par le Cenesta.
- Au cours de la quatrième et dernière étape, le Cenesta prépare la documentation en vue de son inclusion au registre mondial des APAC et/ou au WDPA. À ce stade, l'information est également envoyée aux organismes gouvernementaux concernés, pour leur information et pour être incluse dans les rapports sur les accords internationaux.



Visite du Cenesta pour appuyer la première étape du processus de soutien et de révision par les pairs.

Le processus de soutien et de révision par les pairs en Espagne

En 2015, Iniciativa Comunales a rédigé le premier « *Protocole de révision par les pairs des candidatures au registre des APAC en Espagne* ». **Iniciativa Comunales** est une association de communautés locales qui gouvernent collectivement les ressources naturelles, représentant des milliers d'individus en Espagne. Les autres membres comprennent des organisations de soutien et des personnes concernées. En 2017, les deux premières communautés ont été inscrites au **registre des APAC** et en 2020, six processus d'inscription ont été achevés et quelques autres initiés. La version actuelle du protocole a été approuvée en 2019 (à **télécharger en espagnol**).

Dès le début, il y a eu un fort consensus parmi les communautés sur la nécessité de garantir la qualité du registre. Pour éviter les « faux positifs », il était primordial que le processus garantisse que les territoires inscrits possèdent les trois caractéristiques des « territoires de vie » : 1) un lien fort entre la communauté et son territoire ; 2) une institution de gouvernance qui fonctionne bien et 3) la conservation de la nature et une contribution aux moyens de subsistance et au bien-être.



La « gardienne » d'une communauté de ramasseurs de coquillages effectuant sa tournée quotidienne sur la côte galicienne.

Pourquoi cela est-il nécessaire ?

Pour mieux comprendre les préoccupations des communautés concernant la qualité du registre, il est important de souligner qu'en Espagne, il existe de nombreuses zones gouvernées par les communautés (les « communs » par exemple); cependant, dans certains cas, la gouvernance communautaire effective est presque inexistante en raison de l'érosion culturelle, de l'émigration et du vieillissement de la population. Certaines de ces communautés signent des accords par lesquels des acteurs externes (généralement des entreprises) gèrent les ressources naturelles de la zone selon leurs propres critères de marché pour une période de plusieurs années. Cela a de graves répercussions sur la gouvernance locale, les objectifs de conservation et les autres utilisations sociales et de subsistance du territoire. Par exemple, en vertu de ces accords, d'immenses zones communes sont généralement plantées de monocultures d'Eucalyptus, une espèce exotique envahissante, en vue d'une exploitation forestière lucrative à court terme. En conséquence, les communautés perdent leurs pratiques de gouvernance quotidiennes et leur attitude passe d'une relation complexe et culturellement riche avec le territoire à une simple recherche de revenus.

En incluant ces cas comme des territoires de vie authentiques, le registre incorporerait des « faux positifs » et diminuerait sa valeur ainsi que la capacité des communautés inscrites à l'utiliser comme un outil de plaidoyer. Pour cette raison, les communautés ont accepté de recevoir des commentaires et des questions externes et

anonymes de la part de membres de deux autres communautés pour établir un « rapport de révision ». Ces rapports sont confidentiels et selon notre expérience, la critique constructive par les pairs peut être un fort moteur pour le renforcement interne des processus communautaires.

Comment cela fonctionne-t-il?

Les communautés candidates acceptent de se soumettre à un processus participatif de soutien et de révision par les pairs, basé sur :

- les informations fournies par les communautés candidates dans les formulaires officiels du PNUE-WCMC (l'entité gestionnaire du registre des APAC) et de Iniciativa Comunales (l'organisation de médiation).
- Les rapports de révision par les pairs de deux membres anonymes d'autres communautés.
- Toute autre information pertinente fournie par la communauté candidate ou d'autres personnes.

Ce processus est facilité par Iniciativa Comunales. Une fois que les rapports d'information et de révision sont complets, le comité directeur de Iniciativa Comunales apporte un avis motivé sur les candidatures à l'assemblée générale de l'association. La décision finale est alors prise par tous les membres collectivement (selon les règles de l'association, les votes des membres non communautaires, y compris les individus, les OSC, les centres de recherche, etc. ne peuvent dépasser 40 % du total).

Le protocole guide ce processus et au fur et à mesure des besoins, il est réévalué et révisé. Les changements proposés sont régulièrement débattus puis approuvés par l'assemblée. Le protocole prévoit également une révision par les pairs de toutes les APAC inscrites tous les cinq ans.

Leçons apprises

- De nombreuses communautés, dont d'excellentes candidates, ne considèrent pas le registre comme une opportunité intéressante, car il ne fournit « que » de la reconnaissance. Il faut aller plus loin.
- Un processus transparent de révision par les pairs est un défi : il nécessite un engagement fort des membres du réseau des APAC (qui existe en Espagne), ou un budget important (qui n'existe pas en Espagne). Dans tous les cas, il nécessite beaucoup de temps et des personnes expérimentées et responsables. Les références antérieures sont rares et il est difficile de trouver un équilibre entre « faire simple » et développer un système fiable qui tienne compte des besoins de tous les acteurs et évite l'épuisement collectif. Nous sommes inquiets à ce sujet et nous explorons de nouvelles approches pour améliorer la résilience du processus.
- Il y a de sérieuses limites à un « système de médailles » qui se concentre uniquement sur les exemples de territoires de vie les plus emblématiques. Cela peut avoir le résultat pervers de promouvoir l'élitisme. Une réponse binaire « oui/non » à la question « est-ce un territoire de vie ? » exclut la plupart des cas, en se basant sur une image statique à un moment donné, ignorant les efforts, processus ou tendances actuels.
- Un registre basé sur cette approche a une capacité de transformation limitée. Une nouvelle approche intégrative est nécessaire, pour fournir une reconnaissance et un soutien appropriés à toute communauté cherchant à être incluse dans le registre indépendamment de sa qualification actuelle en tant qu'APAC ou non. Nous travaillons actuellement sur cette approche, que nous appelons le Vivero (« pépinière de plantes » en espagnol, voir figure ci-dessous).

- Un mécanisme doit être instauré pour intégrer de manière constructive les désaccords. La bonne volonté et le « fairplay » ne doivent pas être considérés comme acquis. Nous devrions chercher à tirer le meilleur parti des désaccords constructifs et à la fois prévenir et contrer les positions et les actions destructrices.
- Un système de gouvernance clairement défini doit être mis en place, avec un conseil de confiance chargé de résoudre les conflits et de prendre les décisions finales, ainsi qu'une politique visant à éviter les conflits d'intérêts. Pour limiter la concentration du pouvoir, ce conseil devrait être responsable devant une large représentation des communautés qui sont des candidates potentielles au registre. Ses décisions devraient pouvoir faire l'objet d'un « appel » et sa composition d'une « contestation ».
- Tous les participants doivent accepter explicitement de se conformer aux règles communes établies.
- Il convient de prêter attention aux déséquilibres dans les caractéristiques géographiques et sectorielles des candidates au registre car ils peuvent entraîner des distorsions dans le pouvoir de représentation : si certaines régions ou certains secteurs (par exemple, la foresterie, l'irrigation, la pêche) dominent la vision de ce qu'est et devrait être un territoire de vie, d'autres peuvent alors en être exclus. Nous n'avons pas réussi à prévoir cela au départ, mais nous apprenons à nous améliorer.

Étapes préalables i: Diffusion des documents ii: Collecte d'informations sur les APAC-territoires de vie potentielles et autres communautés intéressées iii: Premier contact avec les APAC-territoires de vie potentiellement intéressées par le registre ou par le « Vivero d'APAC-territoires de vie ». 1.a: Approbation de l'APAC-territoire de vie potentielle

- Préparation et présentation des candidatures

 1.b: Auto-évaluation de l'APAC-territoire de vie potentielle
 1.b: Auto-évaluation de l'APAC-territoire de vie potentielle
 1.c: Processus de médiation, documentation pour le registre complète
- 2 Révision par les pairs de la candidature 2.a: Révision par les pairs 2.b: Table ronde des médiateurs
- 3.a: Proposition de décision par l'organisation médiatrice
 3.b: Révision de la proposition de décision (de l'organisation médiatrice) par les APAC enregistrées
 3.c: Soumission à l'Assemblée de la proposition de décision du comité de pilotage de Iniciativa Comunales

 Enregistrement de l'APAC

Réflexions pour une nouvelle approche du registre des APAC

Nous travaillons à la construction d'un processus constructif et collectif pour soutenir toutes les communautés désireuses de renforcer les trois caractéristiques clés de leurs territoires de vie, indépendamment de la force de chacune d'entre elles à un moment donné, ou de leur intérêt pour le registre ou non. Dans ce processus de soutien, le registre ne doit pas être un objectif à court terme, mais un des nombreux outils permettant d'améliorer les caractéristiques d'APAC d'un territoire donné dans le cadre d'une approche à long terme.

Pour articuler ce processus, nous proposons le « *Vivero des APAC* », (ou « pépinière d'APAC ») : au lieu d'une décision « oui ou non » (soit vous méritez la reconnaissance, soit vous êtes écarté), l'attention serait portée sur une échelle progressive, comportant plusieurs seuils selon les défis et les accomplissements pour chacune des trois caractéristiques, ainsi que les processus et les tendances promus par une communauté. Ce serait également l'occasion pour les communautés d'APAC déjà enregistrées de partager leurs expériences et d'aider les autres à améliorer les systèmes de gouvernance, les stratégies de conservation et d'autres aspects, tout en continuant à apprendre et à renforcer leurs propres territoires de vie - dans le vrai sens de l'expression « soutien par les pairs ».

Préparé par Iniciativa Comunales ; pour de plus amples informations, écrivez à : hola@icomunales.org



RÉÉVALUER & RENOUVELER

Le renforcement autonome est un processus continu d'apprentissage et d'action. Les territoires de vie sont dynamiques, comme le sont aussi les communautés gardiennes qui en prennent soin, ainsi que les contextes plus larges dans lesquels ils s'inscrivent. L'évolution des paysages et des circonstances peuvent engendrer de nouvelles opportunités et de nouveaux défis au fil du temps. Dans cette optique, plus qu'un exercice ponctuel, le processus décrit dans ce guide peut être vu comme un ensemble d'approches et d'engagements favorisant l'apprentissage et la croissance continus.

La nature et les processus de cet apprentissage continu sont déterminés par votre communauté gardienne. Un suivi adéquat, ou un examen régulier, pourront faciliter les réflexions sur la « santé » de votre territoire de vie et renouveler les efforts de votre communauté à en prendre soin et à le renforcer.

Répondre aux changements de résilience et de sécurisation dans le temps : questions pour une discussion communautaire



Les forces, les faiblesses, les menaces et les opportunités en termes de résilience et de sécurisation (voir **#Compendre**) sont susceptibles de changer au fil du temps. Afin de faciliter le suivi de ces changements, il est utile d'identifier les **indicateurs** pertinents et de les observer dans le temps. Par exemple, au cours de ses discussions, votre communauté pourrait identifier au moins un indicateur important pour chacun des cinq « piliers » qui caractérisent un territoire de vie sûr et résilient (voir **#outil de résilience et de sécurisation**). Ces piliers sont :

- l'intégrité et la force de la communauté gardienne ;
- le lien entre la communauté et son territoire ;
- le fonctionnement de l'institution de gouvernance;
- l'état de conservation du territoire ; et
- les moyens de subsistance et le bien-être de la communauté.

RÉÉVALUER & RENOUVELER

Pour chacun de ces piliers, vous pouvez vous poser les questions suivantes :

- Quel **phénomène**, **propriété ou valeur peut-on mesurer ou évaluer** afin d'indiquer si un « pilier » évolue pour le mieux (ou pour le pire) ?
- Comment le mesurer ou l'évaluer dans la pratique ?
- Qui pourrait faire cela ? Y-a-t'il une personne prête à effectuer le suivi des changements ? Que peuvent faire les autres pour l'aider ?
- À quel intervalle serait-il convenable de se retrouver pour discuter des changements ?



Vous pouvez télécharger ici des exemples d'indicateurs de résilience et de sécurisation des territoires de vie, qui ont été développés par des communautés gardiennes spécifiques pour leur propre usage. Chaque communauté devra développer ses propres indicateurs afin qu'ils reflètent son contexte particulier : **exemples d'indicateurs de résilience et de sécurisation des APAC** (en anglais).

Réévaluer l'impact des actions de renforcement : questions pour une discussion communautaire



Il existe diverses approches pour le suivi et l'évaluation. Dans un processus de renforcement autonome, ces exercices devront être basés sur la communauté et participatifs, engageant une diversité d'acteurs issus de la communauté gardienne. Il est important qu'ils soient planifiés en amont des activités spécifiques. Voici des questions utiles pour une discussion au niveau communautaire :

- Notre communauté a-t-elle la volonté de faire le suivi des changements tout en prenant des actions ?
- **Qui est d'accord pour participer** au suivi et à l'évaluation ? Y-a-t'il un groupe communautaire disposé à en prendre la responsabilité ?
- Des **ressources** (du temps, du soutien financier, des formations, etc.) sont-elles disponibles ? Si non, qui peut aider ? Quel est son intérêt à aider notre communauté ?
- Qui va **compiler** les résultats du suivi ?
- Qui va discuter et interpréter les résultats du suivi, les évaluer et proposer des modifications aux initiatives concernées ? Toute la communauté devrait-elle participer ? Devrait-on informer et impliquer d'autres personnes extérieures à la communauté dans l'interprétation et le suivi ?
- Comment les enseignements seront-ils compilés et conservés pour une consultation et un usage futur ?

Le suivi et l'évaluation sont importants pour assurer que les activités spécifiques destinées à renforcer les territoires de vie ont les résultats désirés. Pour aider à cela, la communauté gardienne peut adapter ses projets et ses approches en fonction des besoins au fil du temps. L'équipe de médiation peut aider la communauté à se poser les questions suivantes :



- **Mettons-nous en place** les activités convenues au sein de la communauté et/ou avec d'autres afin d'avancer vers notre objectif pour notre territoire de vie ?
- Obtenons-nous les résultats et impacts désirés ?
- En particulier, constatons-nous des changements liés aux indicateurs identifiés pour chacun des cinq « piliers » sur notre territoire de vie ?
- Reste-t-il encore des lacunes en termes d'informations ou de nouveaux défis ?
- Quelles **mesures supplémentaires ou réévaluée devons-nous** prendre pour répondre à ces lacunes et ces difficultés ?
- Devrions-nous réévaluer, dès maintenant ou par la suite, un des éléments du processus de renforcement autonome ?

Toute fin est un nouveau départ





Découvrez comment tout a commencé : l'expérience pionnière du territoire de vie **Kawawana**, source d'inspiration pour l'élaboration de ce guide.